

HORIZONS

LE DEVOIR, LE JEUDI 11 FÉVRIER 1999

C O M M E R C E

C A H I E R
BCulture Page B 8
Économie Page B 2
Les sports Page B 6
Télévision Page B 7

Jean Dion

L'hiver de la vie

Théorème non encore éprouvé mais promis à un superbe avenir: la richesse, le confort et, accessoirement, l'inéptie d'une nation se mesurent aux sujets de préoccupation de ses élites. Ainsi du Canada, le meilleur pays du monde pour se les y geler, en pleine apoplexie à la suite de l'impair funèbre de son premier citoyen.

Fraîchement — admirez le calembour haut de gamme — fraîchement revenu donc du Sommet mondial de la nordicité qui s'est déroulé la semaine dernière à Québec, nous entretenons le fol dessein d'écrire une brique ça d'épais sur notre relation trouble à l'hiver, ce méconnu, sur la déprime et le suicide sous nos impitoyables latitudes, sur l'angoisse de l'homo circumspolaris qui ne s'assume pas, sur comment ça ne vaut pas la peine de snowbird quand notre amour se meurt d'appétence sur la banquise.

Pour faire sérieux, il y avait même du scientifique dans notre thèse. De haute lutte (en consultant le magazine *Winter Cities*, pour tout dire), nous avons dégotté la vraie de vraie formule de calcul du facteur éolien, que nous nous apprêtons à vous livrer sans obligation de votre part et avec l'assurance qu'aucun représentant n'irait chez vous. En posant «T» pour température, «f» pour facteur éolien et «V» pour vitesse du vent exprimée en kilomètres/heure, nous dévoilions que $T(f) = 0,045 (5,27V^{*0,5} + 10,45 - 0,28V) (T - 33) + 33$.

Nous avions aussi en banque une recette éprouvée pour faire de la glace, que nous publierons si le nombre le justifie. Puis, tout ça est allé s'écraser dans la gadoue d'un nid-de-poule attendant patiemment la fin d'un déjeuner-causerie des cols bleus. On a constaté que nous aimons l'hiver, le chérissions, qu'il fait partie de nous comme le sirop de poteau, la tarte à la farlouche et le fromage jaune orange.

L'exemple est venu de très très haut. Le premier ministre du Canada, soi-même en personne, a préféré aller skier à Whistler plutôt que de se rendre sous le chaud soleil jordanien assister aux obsèques du roi Hussein. Il l'a fait au péril de ce qui lui reste de réputation, s'exposant à la vindicte médiatique, au feu croisé de l'opposition et au dépit de tout un peuple qui venait juste de retrouver foi en son avenir et en son droit de retrait avec pleine compensation.

Si ce n'est pas aimer l'hiver, ça, nous sommes disposé à consacrer toutes nos soirées pendant dix ans à la rédaction d'un traité sémiologique de l'œuvre de Lynda Lemay. Tout comme c'est aimer l'hiver que d'interrompre des vacances à la Barbade, ainsi que le premier ministre du Canada l'a fait, afin de «monter pour les funérailles des Esquimaux dans le Nouveau-Québec», l'une des plus belles phrases d'une vie qui en compte pourtant quelques masses.

Cela dit, il est toujours étonnant de voir la faculté qu'ont les penseurs du Canada de s'enervent pour des histoires ridicules. Ce doit être cela, le stade suprême de la civilisation.

Il y a eu les journaux d'un bout à l'autre du Canada, révoltés, bafoués dans leur orgueil de Canadiens. Et vous avez vu les partis d'opposition à l'auguste Chambre des communes? À force de les déchirer, leur budget de chemises doit être assez rondlet, ceux-là. Opportunisme, avez-vous dit?

Tout ça pour un voyage. Alors que si la politique avait encore un sens, l'opposition consacrerait toutes ses questions de la prochaine année à marteler, à assener, à dénoncer, à démolir ce banditisme de grand chemin qu'est l'action du gouvernement dans le dossier de l'assurance-chômage — oui oui, l'assurance-chômage, pas l'assurance-emploi —, fabulation perverse de bureaucrates —, ce surplus scandaleux de 20 milliards, cette indécente chasse au petit baptisée «quotas», ces 36 % seulement de travailleurs qui ont désormais droit à des prestations qui sont bien une assurance en cas de coup dur pour laquelle tous et toutes nous payons et dans laquelle l'État n'a pas mis une traite cenne.

Mais non. L'important, le nonosse du jour, était de discourir sur la vertu d'assister à des funérailles. On se demande bien pourquoi, d'ailleurs, tout le monde était si pressé de voir le premier ministre du Canada aller nous représenter parmi les grands de ce monde. Ne regardons pas les sommets du G8 d'un seul œil, de peur de comparer notre chef aux autres? N'en avons-nous pas marre de le voir se balader aux quatre coins de la planète avec sa mallette de voyageur de commerce et serrer la patte des dictateurs? N'est-il pas préférable, au fond, qu'on le garde avec nous?

De toute manière, il n'y avait pas de risque à courir. Selon les calculs de la NASA dont nous avons obtenu copie, le premier ministre du Canada se trouvait à 24 heures d'Amman alors qu'il ne restait plus que 22 heures et demie avant les obsèques; le danger était donc réel qu'il n'arrive à temps que pour les petits sandwiches en triangle pas de croûte, ce qui eût donné au Canada une intolérable réputation de pique-assiette.

Sachons donc nous réjouir d'avoir un chef qui grimpe les escaliers quatre à quatre et dévale pareillement les pentes, et qui fait encore une fois la preuve de la nécessité de conserver nos belles Rocheuses. Et notre bel hiver.

jdion@ledevoir.com



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Travailleurs du dimanche

Il y a six ans, la loi 59 permettait l'accès dominical aux magasins; on rêvait alors d'ouvrir pour se remplir les poches, mais dans bien des cas, on constate qu'il faut plutôt ouvrir pour survivre

Le jour du Seigneur est devenu celui des consommateurs. Avec l'ouverture des commerces le dimanche, les habitudes de consommation ont changé et il est maintenant impossible de reculer sous peine de perdre de précieux deniers. Au grand dam de certains petits commerçants qui aspirent à retrouver la quiétude du jour sacré et le farniente.

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Le septième jour, Dieu chôma après tout l'ouvrage qu'il avait fait. Il bénit et sanctifia ce jour et vit que cela était bon.

Bon peut-être pour le Créateur, mais plus pour les Québécois qui se ruent désormais chez les commerçants comme des mouches sur un pot de miel le jour du grand repos et de l'eucharistie. N'en déplaise aux curés, les célébrations liturgiques ont cédé le pas à la litanie des caisses enregistrees. En terre québécoise, comme un peu partout en Amérique du Nord d'ailleurs, le dimanche, pour plusieurs, se passe désormais derrière le comptoir plutôt que sous l'encensoir.

L'année du grand changement, c'était 1992. Le gouvernement Bourassa contournait les procédures normales de l'Assemblée nationale et faisait fi de l'opposition farouche du Parti québécois pour adopter avant Noël la loi 59 permettant l'ouverture des commerces le dimanche, entre 8h et 17h. La province émergeait à peine d'une récession et le gouvernement prévoyait avec cette souplesse des heures d'affaires des ventes supplémentaires de l'ordre de 600 millions de dollars, la création de 8800 emplois, une augmentation de la masse salariale de 200 millions et des revenus pour ses coffres de 80 millions.

Six ans plus tard, pourtant, le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie reconnaît ne détenir aucune donnée confirmant ou infirmant ces chiffres. On sait seulement qu'environ 400 000 travailleurs ont été affectés et que même si le dimanche s'est hissé au rang de deuxième ou troisième meilleure journée d'affaires de la semaine, selon le Conseil québécois du commerce au détail, ces résultats sont attribuables à un étalonnage des ventes plus qu'à leur augmentation. Mais il est maintenant difficile de reculer parce que les habitudes de consommation se sont modifiées, et renoncer à exploiter son commerce le dimanche implique la perte de la part de marché qui s'y est déplacée. On rêvait d'ouvrir pour se remplir les poches, il faut plutôt ouvrir pour survivre.

Hélène Toddy, directrice générale de la SIDAC de la Plaza Monk qui regroupe environ 150 membres,

explique qu'au moins 50 % d'entre eux n'ouvrent pas ou plus le dimanche. La clientèle du jour du Seigneur est essentiellement familiale et les rues commerciales de quartier ne répondent pas à ses besoins, contrairement aux centres commerciaux, devenus de véritables centres d'attraction.

«On a déjà été actifs il y a six ans pour empêcher l'adoption de la loi 59, mais là... Ce n'est pas bénéfique pour nos commerçants. Ceux qui n'ouvrent pas perdent des ventes au profit des grandes surfaces, et ceux qui ouvrent ne font pas plus d'argent.»

Même le siège social des quincailleries Rona n'était pas chaud à l'idée d'élargir les heures d'ouverture en 1992, prédisant une augmentation des frais d'exploitation, pas des revenus. Mais aujourd'hui, on parle de la «nécessité de satisfaire le client». Une dictature, plutôt, qui commence à peser lourd sur les plus petits de la bannière, qui regrettent même dans certains cas d'avoir ouvert et de ne plus pouvoir revenir en arrière. C'est toute la qualité de vie, après tout, qui pâtit du dimanche aboli. Le congé est bien repris un jour de semaine, mais au moment où les amis ou les conjoint travaillent et que les enfants réchauffent les bancs d'école. Une journée de solitude plus que de retrouvailles.

Les grandes surfaces ont ainsi gagné la bataille en assenant un coup fatal aux plus petits qu'eux, les propriétaires de mom and pop's shop qui doivent monter la garde tous les jours, n'ayant qu'eux-mêmes comme employés.

Propriétaire de la bijouterie paternelle à la Plaza Monk, Luc Rivet a décidé dès 1992 de ne pas ouvrir son commerce le dimanche, malgré les pressions intérieures.

«Je me faisais achaler par mes deux employés. Ils m'arrêtaient pas de me répéter: "Luc, tu devrais ouvrir le dimanche." Alors, je leur ai dit que si j'ouvrais, ce serait eux qui feraient tous les dimanches, que moi, je ne serais jamais là. Et que je réorganiserais leur horaire de travail pour ne pas avoir à payer d'heures supplémentaires! Je n'en ai jamais entendu reparler», blague-t-il.

L'ouverture de son commerce — et celle des autres — le dimanche, M. Rivet ne veut pas en entendre parler. Simple question de qualité de vie. Il reconnaît que son obstination lui a probablement fait perdre passablement de ventes en six ans. Mais les pertes sont à ses yeux largement compensées parce qu'il gagne en étant avec ses deux jeunes enfants et les escapades qu'il se permet en famille ou entre amis ce jour-là.

Fermé pour cause de mariage

Tous n'ont pas cette chance. Martin Deshaies, qui possède une cordonnerie sur l'avenue du Mont-Royal, travaille sept jours par semaine, à quelques exceptions près, depuis six ans. Le commerce familial réclame sa présence constante sur les lieux. «La seule fois où on a fermé, c'était pour mon mariage», lance-t-il. Reste que le rythme devient de plus en plus dur à maintenir. A cause de l'arrivée de bébé, et aussi à

cause de la fatigue généralisée et du soupire que lui tiennent les beaux dimanches de printemps ou d'automne. «Des fois, j'aimerais ça, rester à la maison, sortir mes meubles de jardin dans l'après-midi. Je suis toujours "pogné" pour les sortir le mercredi soir à 10h!»

À la SIDAC de l'avenue du Mont-Royal, on évalue à 60 % la proportion de commerces ouverts le dimanche. Et la tendance ne pourrait aller qu'en s'alourdissant. Après tout, le quartier a repris du poil de la bête depuis quatre ans, et l'achalandage se fait de plus en plus important. Des ventes passeront sous le nez de ceux qui resteront fermés.

C'est sûrement ce qui est arrivé à Jean-Pierre Marmoud, propriétaire d'une charcuterie dans le Vieux-Longueuil, alors qu'il a décidé l'année dernière de fermer boutique le dimanche. La décision a été particulièrement difficile à prendre vu la nature de son commerce, mais à près de 60 ans, il était fatigué de devoir refuser toutes les invitations d'amis, de travailler six jours par semaine, 13, 14 et parfois 15 heures par jour.

Messe commerciale

L'Assemblée des évêques du Québec s'était vivement opposée à l'ouverture des commerces le dimanche en 1992. Eux aussi pensaient, du moins à voix basse, en fonction de l'achalandage: il n'y a plus que quelques centaines de fidèles qui se rendent aux offices dominicaux tandis que les centres commerciaux remplacent aujourd'hui les parvis d'église en tant que lieux publics propices au maintien de la communauté. «Nous aussi, nous sommes ouverts le dimanche», écrivait-il à l'entrée des églises après l'adoption de la loi.

Mais le discours ne s'arrêtait pas là. Le clergé déplorait la disparition d'une tradition judéo-chrétienne vieille de 15 siècles. «C'était héroïque pour nos ancêtres de célébrer le dimanche», vantait l'archevêque de Gatineau-Hull, Roger Ebacher, également vice-président de l'Assemblée des évêques. «À l'époque, tout le monde travaillait tous les jours. Il n'y avait pas de congé. C'est notre liberté face au travail que nous avons perdue.» Et un jour commun de congé.

Les sociologues, eux, parlent pour désigner le phénomène de «d'individualisation des temps sociaux» et de «perte de liens sociaux». Malgré tout, il semble que l'ouverture le dimanche ait constitué en fait une réponse à un nouveau phénomène, celui de la croissance du travail atypique. En 1976, seulement 16,7 % des travailleurs bossaient sur appel, à temps partiel ou à leur compte, avec des horaires flexibles et souvent imprévisibles. La proportion a augmenté à 29,3 % en 1995, exerçant une pression pour des heures d'ouverture plus flexibles.

Pourtant, la réponse offerte de la part des commerçants n'est pas toujours de la même nature. Les concessionnaires automobiles ne restent-ils pas fermés le dimanche et le samedi, et ce, depuis le début des années 70? Réunis en dix corporations à travers le Québec, les concessionnaires rediscutent à présent chaque année depuis trois ou quatre ans ce règlement qu'ils se sont donné. Et toujours, à plus de 90 %, ils votent en faveur de son maintien. Pour préserver leur qualité de vie. Comme le dit si eloquemment Roxanne Longpré, de la Corporation des concessionnaires automobiles de Montréal, qui ferme le samedi et le dimanche.

«Ouvrir plus longtemps coûterait plus cher et on ne vendrait pas plus de véhicules», dit Roxanne Longpré, de la Corporation des concessionnaires automobiles de Montréal, qui ferme le samedi et le dimanche.

MICHEL
DÉSAUTELS

CHASSEURS D'IDÉES

«L'ÉCONOMIE SOCIALE»?
DE QUOI S'AGIT-IL EXACTEMENT ?

VENEZ VOIR AILLEURS !

CE SOIR 21 H

Télé-Québec

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Les téléphonistes de Bell contestent

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Les 2400 téléphonistes vendues par Bell Canada à une société américaine contestent, par l'entremise de leur syndicat, la légalité du geste de leur employeur devant le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI).

Selon l'argumentation du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), en vendant son activité d'assistance téléphonique, Bell n'a pas le droit de mettre fin au contrat de travail qui la lie à ses téléphonistes tout comme elle ne pourrait se soustraire aux obligations d'un contrat avec un fournisseur ou d'un bail avec un propriétaire.

«Nous croyons qu'un contrat avec des travailleurs a au moins la même valeur devant la loi qu'un contrat avec un fournisseur de papier de toilette», a illustré le représentant national du SCEP, Gary Cwito.

Bell ne peut donc pas se soustraire à ses engagements envers ses travailleurs ou à ses obligations contractuelles commerciales sous prétexte qu'«elle souhaite améliorer la valeur de ses actions», soutient le syndicat. Bell ne peut donc pas «vendre les emplois de ses téléphonistes dans le but d'abaisser les salaires ou de maximiser la valeur de ses actions tant qu'une convention syndicale liant les parties demeure en vigueur», avance le SCEP. «Cette cause fera jurisprudence», a indiqué M. Cwito.

Le SCEP soutiendra également devant le CCRI que Bell n'a pas négocié de bonne foi, une obligation faite aux parties par le Code canadien du travail. «Or, lorsque Bell s'est assise à la table de négociation en affirmant qu'elle avait déjà vendu les emplois des téléphonistes

à Excell Global Services, une entreprise américaine, elle a dérogé à cette obligation. À notre avis, c'est illégal!» estime le président du SCEP, Fred Pomeroy.

Ces dernières procédures amenées devant le CCRI viennent s'ajouter à la contestation amorcée auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Selon le syndicat, la vente de la division d'assistance annuelle, une activité réglementée par le CRTC, contrevient aux lois fédérales en matière de télécommunications. En outre, le SCEP est en voie de déposer 2400 griefs individuels qui affirment que Bell a contrevenu à la Charte des droits de la personne en prenant des mesures discriminatoires envers ses téléphonistes parce qu'elles ont exercé leurs droits en réclamant le respect du principe d'équité salariale.

Le SCEP et Bell, qui négociaient le renouvellement des conventions collectives des téléphonistes et des techniciens, ont rompu leurs discussions au moment de l'annonce de Bell en janvier dernier. Un conciliateur doit faire rapport sous peu au ministre du Travail dans ce dossier.

En réplique, Bell Canada a soutenu qu'il n'existe aucune restriction dans les contrats de travail qui empêcheraient d'impartir ses services de téléphonistes. Le géant des télécommunications a maintenu que cette décision d'impartir était «la meilleure solution» et qu'elle n'était «aucunement liée au dossier de l'équité en matière d'emploi».

Bell a précisé que «toute décision des tribunaux serait appliquée à toutes les employées touchées» et qu'elle comptait toujours parvenir à une entente négociée avec le syndicat pour les téléphonistes et les techniciens.

Des règles comptables sont à revoir, selon Francesco Bellini

BioChem Pharma pourrait se laisser séduire par l'étranger

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Si Ottawa ne fait rien pour améliorer le climat des affaires au pays, notamment en modifiant certaines règles comptables qui désavantagent les entreprises canadiennes voulant faire des acquisitions internationales, la compagnie montrealaise BioChem Pharma pourrait bien passer aux mains d'intérêts étrangers d'ici quelques années.

«Je ne suis pas à vendre. Mais je vais regarder comment les choses se développent au Canada, et après, on va prendre une décision», a déclaré hier le chef de la direction de BioChem Pharma, le Dr Francesco Bellini, lors d'un point de presse en marge d'un discours prononcé devant l'Association des MBA du Québec. Quand cette décision pourrait-elle être prise? «Je pense que dans les prochains douze mois, il faudra faire des choix», a-t-il précisé.

Des sociétés américaines mais aussi européennes seraient très intéressées à faire l'acquisition de BioChem Pharma. «Ce n'est pas les offres de nous acheter qui manquent», a confié M. Bellini, précisant que c'était normal dans le secteur des hautes technologies et que BioChem Pharma ne faisait donc pas exception à la règle.

La société biopharmaceutique est «très attachée» à Montréal, a insisté M. Bellini. Mais un jour ou l'autre, il faudra prendre une décision en ce qui a trait à l'avenir de l'entreprise en raison des actionnaires qui exigent des rendements compétitifs.

La concurrence internationale est très féroce au sein de l'industrie biopharmaceutique, en particulier des entreprises américaines, à l'aube de la prochaine vague de consolidation industrielle. Dans un tel contexte, estime M. Bellini, les entreprises canadiennes auront de la difficulté à demeurer indépendantes.

C'est pourquoi il demande au gouvernement fédéral d'aider les entreprises canadiennes «à se développer internationalement», et non pas à leur mettre des bâtons dans les roues.

Entreprises désavantagées

Le chef de la direction de BioChem Pharma reproche par exemple à Ottawa de maintenir des règles comptables qui désavantagent les entreprises canadiennes.

«Dans le cas de l'acquisition d'une société, les règles canadiennes obligent à amortir l'achalandage — c'est-à-dire la différence entre le prix d'achat et la valeur aux livres —, ce qui a pour effet de réduire le bénéfice net, a déploré M. Bellini. Aux États-Unis, par contre, ce n'est pas nécessaire. C'est donc dire qu'un acquéreur canadien est désavantagé par rapport à des concurrents américains.»

Du coup, BioChem Pharma a «des problèmes à faire des acquisitions», a-t-il dit. Ce ne serait pas une question d'argent ou de valeur des actions. L'entreprise ne peut tout



REUTERS

«Ce n'est pas les offres de nous acheter qui manquent, a affirmé le chef de la direction de BioChem Pharma, le Dr Francesco Bellini.

simplement pas concurrencer des entreprises qui veulent faire la même chose, a souligné M. Bellini.

Par ailleurs, le chef de la direction de BioChem Pharma a dénoncé le fardeau fiscal prévalant au Canada. «Il faut abaisser les taxes lorsque celles-ci empêchent de créer de la richesse à partir de bases établies ici, a-t-il dit. Nous devons aussi cesser de dévaluer notre dollar pour masquer notre manque de compétitivité», a ajouté M. Bellini du même souffle.

La faiblesse de notre devise par rapport au dollar américain représente peut-être un avantage pour les exportations, mais c'est un inconvénient de taille pour une entreprise comme BioChem Pharma, qui achète la plupart de ses équipements aux États-Unis.

Enfin, M. Bellini a souligné que les coûts élevés de la recherche-développement et la concurrence stimuleront plus que jamais la tendance à la concentration.

Dans un tel contexte, «les entreprises canadiennes n'auront aucune chance de sortir gagnantes si on ne se donne pas au préalable les outils pour rivaliser coudé à coudé avec les meilleurs au monde. Sinon, nos entreprises risquent fort d'être absorbées par les leaders industriels des autres nations».

EN BREF

Perte de 76 millions \$ US pour Inco

Toronto (AFP) — Inco a annoncé hier qu'il avait enregistré une perte nette de 76 millions \$ US en 1998, soit 63 ¢ par action, contre un bénéfice net de 75 millions, soit 25 ¢ par action, pour l'exercice précédent.

Le géant minier a attribué ces mauvais résultats à la faiblesse des prix des métaux sur les marchés mondiaux, tandis que son président, Michael Sopko, soulignait que 1998 avait été une «année très difficile pour l'industrie du nickel». Malgré ces résultats décevants, Inco maintient son plan de développement d'une mine à Voisey's Bay, au Labrador, dont la valeur est estimée à 2,6 milliards. «Le gisement de Voisey's Bay reste un élément de la stratégie de la compagnie visant à disposer d'une nouvelle capacité de production de nickel à faible coût», profitable pour Inco mais aussi pour la province de Terre-Neuve et le reste du Canada, a souligné Inco.

Spar signe un contrat avec Canadian International

Toronto (PC) — Spar a annoncé hier la conclusion d'un contrat avec Canadian International dans le cadre duquel elle fournira des services de soutien à l'entretien des Boeing 737 de la compagnie. Le contrat prévoit des travaux majeurs d'entretien et de modification ainsi que l'incorporation de consignes de navigabilité, établies sur une base longitudinale, pour 17 des 42 Boeing 737 de Canadian. Les travaux seront effectués aux installations de Spar Aviation de Calgary et d'Edmonton.

La SEE dessert un nombre record de clients en 1998

Ottawa (PC) — Plus de 4100 exportateurs canadiens se sont adressés à la Société pour l'expansion des exportations (SEE) afin d'obtenir des services de financement du commerce extérieur, en 1998, et ont réalisé des ventes et des investissements d'une valeur totale dépassant 34,7 milliards dans 155 pays, comme l'indiquent les résultats de fin d'exercice de la SEE, rendus publics hier. La SEE, qui offre des services financiers et de gestion des risques aux exportateurs canadiens, a desservi un nombre record de 4183 clients, soit une hausse de 13 % par rapport à l'année précédente. En 1998, son volume d'activités a progressé de 21 % pour se chiffrer à 34,7 milliards, tandis que son bénéfice net s'est accru de sept millions pour atteindre 135 millions. Le nombre d'indemnités versées a reculé de 4 % pour s'établir à 1357, mais leur valeur totale a bondi de 67 % pour se chiffrer à 72 millions, contre 43 millions en 1997, ce qui reflète une conjoncture commerciale internationale plus difficile.

Bénéfice de 19,7 millions pour Fiducie Desjardins

(Le Devoir) — Au terme de l'exercice financier 1998, marqué par une croissance de 35 % de l'encours de sa gamme de fonds d'investissement, la Fiducie Desjardins a réalisé un bénéfice net de 19,7 millions, comparativement à 15,8 millions en 1997, ce qui représente une hausse de 24,7 %. Au 31 décembre 1998, l'actif de la Fiducie Desjardins s'établissait à 1,21 milliard alors qu'il était de 1,23 milliard à la même date en 1997. L'encours des Fonds Desjardins a enregistré une croissance de 35,7 % pour atteindre 3,8 milliards au 31 décembre dernier. «Cet- te augmentation est deux fois plus rapide que celle de l'industrie des banques et des trusts», a souligné la Fiducie Desjardins.

NetStar

Les Canadiens disent oui à CTV

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le plus important réseau de télévision au pays, CTV, a annoncé hier qu'un groupe d'actionnaires canadiens détenait une participation de 68 % dans NetStar Communications avait accepté son offre d'achat en vue de devenir actionnaire majoritaire de l'entreprise torontoise.

De son côté, Reitmans Canada a annoncé hier avoir accepté une offre pour vendre sa participation dans NetStar à CTV. L'entreprise s'attend à recevoir une somme brute d'environ 90 millions à la suite de cette transaction, qui doit d'abord être autorisée par le Bureau de la concurrence et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC).

CTV, déjà propriétaire de SportsNet, deviendrait ainsi propriétaire des deux chaînes de sports canadiennes.

Le réseau de sports américain ESPN possède 32 % de NetStar, société-mère de The Sports Network (TSN), de la chaîne francophone RDS et de Discovery Channel.

Vendredi dernier, CTV avait annoncé qu'elle unissait ses efforts à ceux d'ESPN afin de prendre le contrôle de NetStar. CTV devait confirmer plus tard que TSN serait rebaptisé ESPN Canada si la transaction était autorisée.

NetStar appartenait à cinq groupes: ESPN à 32 %, Stephen Bronfman et la Caisse de dépôt et placement du Québec à environ 22,5 % chacun, Reitmans à 16,5 %, et le chef de la direction et un groupe de gestionnaires de NetStar pour le reste.

Lafarge Canada Inc.

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de Vingt-deux point trois neuf huit cents (22.398¢) par action, sur les actions privilégiées échangeables de la Société, a été déclaré payable le 1er mars 1999 aux détenteurs d'actions privilégiées échangeables inscrits à la fermeture des registres le 19 février 1999.

Alain Fredette
Secrétaire
Le 9 février 1999

Les administrateurs agréés lancent un appel aux gouvernements

Les REER devraient être mis à l'abri des créanciers

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Niveaulement (vers le haut) de la formation et de la compétence des intermédiaires, hausse du contenu étranger dans les portefeuilles de placement et insaisissabilité des REER sont les trois grandes préoccupations, et demandes, des administrateurs agréés. Dans un appel lancé aux ministres des Finances, Paul Martin et Bernard Landry, cet ordre invite chacun à légiférer rapidement, dans leur juridiction respective, afin de corriger ces inégalités ou ces disparités.

Au cours d'une conférence de presse hier, on s'est longuement attardé à la saisissabilité des REER en cas de faillite. «Si les régimes de pension agréés (RPA) sont à l'abri des créanciers, pourquoi les REER n'ont-ils pas cette même protection?» s'est demandé le président du secteur Planification financière de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec, Claude Boisvenue. «Pourquoi le REER offert par le Fonds de solidarité des travailleurs est insaisissable alors que celui offert par le Groupe Investors ou Trimark ne l'est pas?» a renchéri Eric Lebel. Le conseiller du syndicat Rémi Moquin Nadeau Lebel va plus loin: «Si le REER est une entité morale distincte de son titulaire et s'il ne peut servir de garantie à un emprunt, pourquoi alors peut-il être saisi?»

Cette question de la saisissabilité prend d'autant plus d'importance qu'avec la poussée du travail autonome, nombre de travailleurs ou de dirigeants d'entreprise n'ont pas accès à un régime privé de pension, le REER devenant le seul outil leur permettant d'accumuler un patrimoine retraite. «À nos yeux, il est important que le ca-

pital retraite, quel qu'il soit, que la caisse de retraite soit protégée des créanciers. Que ce capital soit accumulé dans un REER ou dans un RPA», a ajouté M. Boisvenue.

«La loi est suffisamment claire et structurée pour empêcher les abus. On doit alors faire un choix de société, décider si l'on doit ou non exclure les fonds de retraite de la saisie des créanciers. Et pour ce faire, on ne devrait pas procéder par des exceptions selon le type d'institutions, que l'émetteur soit le Fonds de solidarité ou un autre, que le créancier soit une banque ou un fournisseur», a lancé M. Lebel.

Trois iniquités

Désirant visiblement s'imposer en tant qu'autorité dans cette industrie en pleine ébullition de la planification financière, l'Ordre des administrateurs agréés du Québec a voulu profiter de cette période prébudgétaire pour dénoncer trois iniquités jouant présentement en défaveur des REER. Outre le volet saisissabilité, la limite au contenu étranger se veut également un irritant. Sur ce dernier point, Claude Boisvenue joint sa voix à ce puissant lobby dominé par les gestionnaires des caisses de retraite et des fonds d'investissement pour exhorter le ministre Martin à hausser ce plafond imposé aux placements en titres étrangers.

Présentement à 20 %, l'association ne va pas jusqu'à appuyer cette recommandation voulant que cette limite soit tout simplement retirée. «Ce serait plutôt difficile à faire accepter par le ministre ou la population.» On préconise plutôt que ce niveau de contenu étranger admissible passe à 50 %. «Il est déjà possible de contourner cette limite de 20 %. Pourquoi alors permettre indirectement ce qui n'est pas

permis directement?» s'est demandé Claude Boisvenue.

Le président du secteur Planification financière de l'ordre fait ici référence au fait que la politique en matière de contenu étranger s'adresse à la nationalité de l'émetteur et non à celle de la devise dans laquelle le titre émis est libellé. Ce faisant, un émetteur canadien peut multiplier les titres libellés en devises étrangères, ou les titres hybrides dont le rendement s'inspire de la performance d'un indice de référence extérieur au Canada, pour contourner aisément cette règle. «Ne perdons pas de vue que le Canada, ce n'est que 2 % du marché mondial des capitaux», a-t-il ajouté.

Les partisans à une hausse, voire à une élimination de ce plafond, allèguent la petitesse du marché canadien et les rendements supérieurs qu'il est possible d'obtenir sur certains marchés hors frontières.

M. Boisvenue s'est également attardé à ces disparités dans la formation des intermédiaires de marché ou des conseillers. Parlant d'une nécessaire uniformisation dans la formation et l'instauration d'un seul permis dans la pratique de la planification financière, il a plaidé en faveur d'une augmentation du degré de formation, du degré de compétence des gens offrant des services de placement. «Le courtier en valeurs mobilières a une formation de base, axée vers le placement, ce qui n'est pas le cas en assurance-vie. Or, dans le secteur des fonds d'investissement, par exemple, on assiste à une prolifération des fonds distincts ou se marient compagnie d'assurances et gestionnaire de fonds. Ces fonds étant toutefois offerts plutôt par le courtier d'assurances, la partie formation en valeurs mobilières n'est pas couverte», a-t-il illustré.



Patrick G. Crowley

M. James Arnett, président et chef de la direction des Compagnies Molson, est heureux d'annoncer la récente nomination de M. Patrick G. Crowley au poste de vice-président exécutif et chef de la direction financière de Molson.

Patrick G. Crowley était jusqu'à tout récemment vice-président exécutif et chef de la direction financière de Abitibi Consolidated, à Montréal. Comptable agréé et diplômé de l'Ivey Business School de l'Université Western Ontario, Patrick G. Crowley compte 25 ans d'expérience dans le milieu des affaires, acquise dans plusieurs industries, tant dans l'entreprise privée que dans le secteur public. Entre 1984 et 1992, il a occupé divers postes au sein d'une entreprise du secteur de l'alimentation et des boissons, évoluant aussi dans le secteur brassicole.

Fondée en 1786, Les Compagnies Molson, par le biais de sa filiale à part entière Les Brasseries Molson, est la plus grande brasserie du Canada. Molson est la plus ancienne marque de bière d'Amérique du Nord. Molson offre aux consommateurs des bières de qualité depuis plus de 213 ans. Les Compagnies Molson détiennent une participation de 49,9 % dans la société en nom collectif Coors Canada et une participation de 24,95 % dans Molson USA, qui fabrique et distribue les marques Molson et Foster aux États-Unis. L'entreprise possède et exploite aussi le Centre Molson et le Club de Hockey Canadien.

MOLSON. La bière comme on l'aime.

Les Compagnies
Molson Limitée

Publié le samedi 27 février 1999

QUÉBEC, LIEU D'IMAGES

Tombée publicitaire le vendredi 19 février 1999

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

LES DEVICES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Table of exchange rates for various countries including Africa, Germany, Saudi Arabia, Australia, Austria, Bahamas, Barbados, Belgium, Bermuda, Brazil, Caribbean, Chile, China, Egypt, Spain, Europe, France, Greece, Hong Kong, India, Indonesia, Italy, Jamaica, Japan, Mexico, Netherlands, Philippines, Poland, Portugal, Republic of Congo, St. Lucia, St. Vincent, Russia, Singapore, Slovakia, Slovenia, Switzerland, Taiwan, Thailand, Ukraine, and Venezuela.

Maintien du siège social à Sainte-Foy

Roche devient une filiale du groupe américain ITT

CLAUDE TURCOTTE LE DEVOIR

Roche, l'une des plus importantes compagnies d'ingénierie-construction au Québec, devient une filiale du groupe américain ITT. Roche conservera son siège social à Sainte-Foy, ainsi que toute son équipe de direction actuelle.

Pierre Lacroix, président du conseil d'administration, et Michel Labbé, président et chef de la direction de Roche, ont expliqué en conférence de presse, en compagnie de Drew Park, vice-président du Groupe ITT, que ce partenariat constitue une nouvelle étape dans le développement de Roche, une firme fondée en 1963 qui génère des revenus de 100 millions et emploie 700 personnes.

Il s'agit de la conviction que Roche pourra ainsi connaître une croissance plus rapide avec des moyens financiers nettement accrus. Le groupe ITT, dont le siège est à Pittsburgh, a 5000 employés et des revenus de 12 milliard \$ U.S. Il est un leader en matière de restauration et de décontamination des sols. Il possède 87 bureaux aux États-Unis et 11 à l'étranger. Son titre est inscrit à la Bourse de New York.

Pour ITT, cette acquisition s'inscrit dans une stratégie de diversification et de positionnement mondial. Les gens d'ITT travaillent depuis deux ans avec Roche et ont voulu établir «un partenariat formel». Roche va donc être le spécialiste d'ITT sur le plan de l'ingénierie et de la gestion d'infrastructures, de l'environnement et des ressources natu-

relles, plus particulièrement dans le domaine des mines et des pâtes et papiers.

Roche verra à la poursuite de ses activités au Québec et appliquera une stratégie de développement ailleurs au Canada et surtout aux États-Unis, grâce au réseau des bureaux d'ITT. Il sera en outre le principal flambeau du groupe sur les marchés d'outre-mer. En outre, ITT amènera à Roche des transferts technologiques importants. Pour Roche aussi, cette décision a été prise en fonction de la mondialisation des marchés.

Les deux parties présentent ce partenariat comme une solution gagnant-gagnant. MM. Labbé et Lacroix avouent avoir d'abord exploré l'hypothèse d'une association avec une autre société québécoise, mais il aurait fallu alors consolider, ce qui aurait signifié des fermetures de bureaux et des licenciements. Ils ne voulaient pas prendre cette voie.

Par ailleurs, le mariage avec ITT, qui devient actionnaire majoritaire, signifiera une croissance de Roche même au Québec. D'ici trois ans, le nombre des employés devrait passer de près de 700 à 1000. Les nouveaux emplois seront surtout créés dans la région de Montréal. A ce jour, Roche a œuvré dans une vingtaine d'États.

Avant la conclusion de cette transaction, prévue pour la fin mars, Roche demeure une société privée appartenant à 40 actionnaires qui sont des employés. Tous les actifs de Roche ne sont pas vendus à ITT; c'est le cas de certains immeubles, par exemple, et d'une société en biotechnologie, CSF Biotech. On n'a pas voulu fournir de détails à cet égard, pas plus que sur le montant de la transaction ni sur ses modalités.

22e augmentation d'affilée

L'indice des prix des logements neufs a augmenté en décembre

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'indice des prix des logements neufs a augmenté de 0,6 % de décembre 1997 à décembre 1998. C'était le 22e mois d'affilée où l'indice affichait une augmentation annuelle, après avoir enregistré des diminutions pendant 31 mois.

Statistique Canada précise que l'indice, qui utilise les prix de 1992 comme référence à 100, s'établissait à 100,3 à la fin de 1998.

Les mouvements annuels ont varié considérablement parmi les villes visées par l'enquête, et c'est le marché actif de Calgary qui a connu l'augmentation la plus marquée (6,8 %). Une augmentation de 1,2 % a été constatée dans la région d'Ottawa-Hull, alors qu'il y a eu une hausse de 0,5 % au Montréal et une diminution de 0,2 % à Québec.

Les diminutions annuelles les plus importantes ont été observées à Victoria (7 %) et à Vancouver (5,3 %). De novembre à décembre 1998, l'indice a augmenté de 0,1 %, poursuivant la

faible tendance à la hausse observée depuis novembre 1996.

Statistique Canada attribue l'amélioration modérée du marché des logements neufs aux taux d'intérêt hypothécaire favorables, à une forte activité sur le marché de la revente et au niveau de confiance plus élevé des consommateurs en Ontario et dans les Prairies.

Optimisme à la baisse

Par ailleurs, les perspectives pour la construction de logements résidentiels s'annoncent moins optimistes que celles qui avaient été exprimées au début de l'année. D'après la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le nombre total de mises en chantier en 1998 devrait être de 6,6 % inférieur à celui de 1997. En mai 1998, la SCHL avait prévu une augmentation de 6,3 % pour l'année.

De même, l'Association canadienne de l'immobilier rapporte que l'activité sur le marché de la revente a diminué de 4,6 % en 1998, après une année record en 1997.

COUP D'ŒIL

Summary table for Montreal market with columns for Volume, Ferme, Var. (\$), and Var. (%)

Table of market indices for Montreal including XXM, XCB:Bancaire, XCO:Hydrocarbures, XCM:Minéraux et métaux, XCF:Produits forestiers, XCI:Biens d'équipement, and XCU:Services publics.

Table of market indices for Toronto including TSE 350, TSE 100, TSE 200, TSE 300, and various industry indices like Institutions financières, Mines et métaux, etc.

Table of market indices for Vancouver including Indice général and various industry indices like 30 Industrielles, 20 Transports, etc.

Table of market indices for the American Market including 30 Industrielles, 20 Transports, 15 Services publics, 65 Dow Jones Composé, Composite NYSE, and S&P 500.

Table of market indices for Montreal including various industry indices like BID.COM INTL INC, ROGERS COMM INC B, NEWBRIDGE, TOR BK, etc.

Table of market indices for Montreal including various industry indices like ENERCOMBRIE LTD, FALCONBRIE INCO FT, WEST EMERIS INC, etc.

Decision-Plus advertisement for a stock analysis software, including contact information and a large 'Découvert?' graphic.

MONTREAL

Summary table for Montreal market with columns for Volume, Ferme, Var. (\$), and Var. (%)

Table of market indices for Montreal including XXM, XCB:Bancaire, XCO:Hydrocarbures, XCM:Minéraux et métaux, XCF:Produits forestiers, XCI:Biens d'équipement, and XCU:Services publics.

Table of market indices for Toronto including TSE 350, TSE 100, TSE 200, TSE 300, and various industry indices like Institutions financières, Mines et métaux, etc.

Table of market indices for Vancouver including Indice général and various industry indices like 30 Industrielles, 20 Transports, etc.

Table of market indices for the American Market including 30 Industrielles, 20 Transports, 15 Services publics, 65 Dow Jones Composé, Composite NYSE, and S&P 500.

Table of market indices for Montreal including various industry indices like BID.COM INTL INC, ROGERS COMM INC B, NEWBRIDGE, TOR BK, etc.

Table of market indices for Montreal including various industry indices like ENERCOMBRIE LTD, FALCONBRIE INCO FT, WEST EMERIS INC, etc.

Table of market indices for Montreal including various industry indices like BID.COM INTL INC, ROGERS COMM INC B, NEWBRIDGE, TOR BK, etc.

TORONTO

Summary table for Toronto market with columns for Volume, Ferme, Var. (\$), and Var. (%)

Table of market indices for Toronto including TSE 350, TSE 100, TSE 200, TSE 300, and various industry indices like Institutions financières, Mines et métaux, etc.

Table of market indices for Vancouver including Indice général and various industry indices like 30 Industrielles, 20 Transports, etc.

Table of market indices for the American Market including 30 Industrielles, 20 Transports, 15 Services publics, 65 Dow Jones Composé, Composite NYSE, and S&P 500.

Table of market indices for Montreal including various industry indices like BID.COM INTL INC, ROGERS COMM INC B, NEWBRIDGE, TOR BK, etc.

Table of market indices for Montreal including various industry indices like ENERCOMBRIE LTD, FALCONBRIE INCO FT, WEST EMERIS INC, etc.

Table of market indices for Montreal including various industry indices like BID.COM INTL INC, ROGERS COMM INC B, NEWBRIDGE, TOR BK, etc.

Table of market indices for Montreal including various industry indices like BID.COM INTL INC, ROGERS COMM INC B, NEWBRIDGE, TOR BK, etc.

NEW YORK

Summary table for New York market with columns for Volume, Ferme, Var. (\$), and Var. (%)

Table of market indices for New York including Dow Jones and various industry indices like Institutions financières, Mines et métaux, etc.

Table of market indices for Vancouver including Indice général and various industry indices like 30 Industrielles, 20 Transports, etc.

Table of market indices for the American Market including 30 Industrielles, 20 Transports, 15 Services publics, 65 Dow Jones Composé, Composite NYSE, and S&P 500.

Table of market indices for Montreal including various industry indices like BID.COM INTL INC, ROGERS COMM INC B, NEWBRIDGE, TOR BK, etc.

Table of market indices for Montreal including various industry indices like ENERCOMBRIE LTD, FALCONBRIE INCO FT, WEST EMERIS INC, etc.

Table of market indices for Montreal including various industry indices like BID.COM INTL INC, ROGERS COMM INC B, NEWBRIDGE, TOR BK, etc.

Table of market indices for Montreal including various industry indices like BID.COM INTL INC, ROGERS COMM INC B, NEWBRIDGE, TOR BK, etc.

DOLLAR

Summary table for Dollar market with columns for Volume, Ferme, Var. (\$), and Var. (%)

Table of market indices for Dollar including 1\$ canadien and various industry indices like Institutions financières, Mines et métaux, etc.

Table of market indices for Vancouver including Indice général and various industry indices like 30 Industrielles, 20 Transports, etc.

Table of market indices for the American Market including 30 Industrielles, 20 Transports, 15 Services publics, 65 Dow Jones Composé, Composite NYSE, and S&P 500.

Table of market indices for Montreal including various industry indices like BID.COM INTL INC, ROGERS COMM INC B, NEWBRIDGE, TOR BK, etc.

Table of market indices for Montreal including various industry indices like ENERCOMBRIE LTD, FALCONBRIE INCO FT, WEST EMERIS INC, etc.

Table of market indices for Montreal including various industry indices like BID.COM INTL INC, ROGERS COMM INC B, NEWBRIDGE, TOR BK, etc.

Table of market indices for Montreal including various industry indices like BID.COM INTL INC, ROGERS COMM INC B, NEWBRIDGE, TOR BK, etc.

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Main table of stock market data for Montreal, organized into columns A through Z, listing various stocks and their prices.

Advertisement for Bell Mobile, featuring the slogan 'Il sonne quand vos actions montent ou descendent.' and contact information for Bell Mobile.

Continuation of the main table of stock market data for Montreal, organized into columns A through Z, listing various stocks and their prices.

ÉCONOMIE

Faillite de Dominion Bridge

Les parties déposent leur proposition aux créanciers

ROBERT DUTRISAC LE DEVOIR

Dominion Bridge Corporation et Cedar Group Canada ainsi qu'Industrie Davie ont déposé, hier, leur proposition respective à leurs créanciers.

Dans les cas de Dominion Bridge Corporation et du holding canadien Cedar, le produit de la vente de la filiale australienne McConnell Dowell Corporation, qui s'élève à 85 millions, permettra de rembourser, dans l'ordre, les sommes dues aux gouvernements à titre de déductions à la source, les créances garanties et les créanciers privilégiés. Les créanciers non garantis, quant à eux, se partageront le solde.

Les créances garanties sont détenues par la Banque de New York, par Lamar Investments, une société liée au dernier propriétaire de Dominion Bridge, et par Wellgate International, une société des anciens dirigeants de Dominion Bridge, Michel Marengère et Nicolas Matossian. Ces créanciers peuvent s'attendre à encaisser leur dû, environ 60 millions au taux de change actuel. Outre cette somme, Dominion Bridge fait face à des créances d'environ 22 millions, selon l'évaluation du syndic Richter et associés. L'assemblée des créanciers doit se tenir dans les 21 jours après le dépôt de la proposition, soit au plus tard le 3 mars prochain.

Quant à la proposition d'Industries Davie, le chantier naval demande essentiellement à ses créanciers un délai supplémentaire afin de vendre l'entreprise. Le tribunal a accepté de fixer au 10 mai la date de l'assemblée des créanciers. La proposition stipule que

le chantier sera vendu dans les meilleurs délais et que le produit de la vente sera distribué selon l'ordre suivant: les gouvernements, soit environ deux millions, les créances garanties, soit quatre millions si on ne tient pas compte des 60 millions des trois créanciers premiers de la société mère qui seront probablement remboursés, les paies dues aux employés et, enfin, les créances ordinaires.

Transaction reportée

«Au lieu d'avoir le délai habituel de trois semaines, nous disposons de trois mois», a souligné, hier, Richard Bertrand, vice-président exécutif d'Industries Davie. M. Bertrand fait partie du Comité de prospection formé en décembre par le premier ministre Lucien Bouchard afin de trouver un preneur pour l'entreprise. Le comité a fait du démarchage en Europe, auprès de trois grands groupes industriels. L'un d'entre eux s'est montré intéressé, mais la transaction envisagée a été finalement reportée, a laissé savoir M. Bertrand. Le comité conduira prochainement deux autres missions, aux États-Unis et en Amérique du Sud, a-t-il révélé. «Jusqu'ici, nous avons été bien reçus par l'industrie même si la compétition dans le domaine est sévère», a livré M. Bertrand.

Industries Davie n'a plus qu'un carnet de commandes de 30 millions, lié pour l'essentiel à la plate-forme Spirit of Columbus, des commandes qui meneront le chantier jusqu'à la mi-juillet. Davie emploie 1000 personnes à son chantier de Lévis et 100 autres au sein d'une firme de génie à Ottawa.

Le transporteur n'a pu capitaliser sur la grève des pilotes d'Air Canada

Canadien International retombe profondément dans le rouge

GÉRARD BÉRUBÉ LE DEVOIR

Canadien International est retombé profondément dans le rouge en 1998. Le transporteur n'a ainsi pu capitaliser sur le coûteux conflit entre Air Canada et ses pilotes, et a fait ressortir une problématique inverse à son principal concurrent.

Ainsi, si Air Canada a décrié une accélération de ses coûts unitaires, «pour nous, ce n'est pas une question de coûts mais bien de revenus. Nos coûts unitaires sont bien maîtrisés et demeurent parmi les plus faibles de l'industrie. Il nous faut donc attirer les clients à haut rendement, aller chercher notre juste part de la clientèle d'affaires», a résumé Kevin Benson, président et chef de la direction de Canadien.

La compagnie aérienne a terminé l'exercice 1998, le 31 décembre dernier, avec une perte nette de 137,6 millions, ou de 3,05 \$ par action, contre un bénéfice net de 5,4 millions (12 c l'action) en 1997. Ses revenus ont tout de même progressé de 2,9 %, de 3,08 milliards à 3,17 milliards.

Mauvais quatrième trimestre

Le transporteur parvenait pourtant, jusque-là, à tenir la comparaison avec les résultats de 1997, aidé notamment par ce coûteux conflit entre Air Canada et ses pilotes, qui aura forcé ce dernier à retrancher 250 millions à son bénéfice d'exploitation. C'est donc au quatrième trimestre que la situation s'est détériorée. Ce trimestre s'est soldé par une perte de 149,7 millions, un déficit de 120 millions plus élevé que celui enregistré au trimestre correspondant de 1997. «Le conflit chez Air Canada a pris fin en septembre et a été suivi par un imposant solde de sièges. Les rabais consentis ont été importants», a souligné M. Benson. L'accélération du recul du dollar canadien face à sa contrepartie américaine a également eu une incidence marquée, «chaque baisse de un cent nous coûtant un million par mois».

Ainsi, l'amélioration de 20 millions observée sur la facture de carburant a été plus que contrebalancée par l'effet devise sur les dépenses d'entretien, les coûts en

équipement, la location d'aéronefs et le contrat de services consentis à son important actionnaire, American Airlines.

On ne peut, enfin, oublier les difficultés économiques que traverse l'Asie, le Japon en tête, et la forte concurrence sur la côte Ouest, une concurrence qui a entraîné «une guerre de prix féroce dans l'Ouest canadien et en Californie». Afin d'y répondre, Canadien a conclu de nouvelles alliances, comprenant des partages d'indicatifs, avec Alaska Airlines, Horizon Air et Reno Air pour la côte Ouest, tout en élargissant ses liens au-dessus du Pacifique avec Cathay Pacific et Japan Airlines. Ces alliances s'ajoutant à la restructuration de sa plaque tournante de Vancouver, Canadien sera en mesure de tripler ses liaisons entre l'Amérique du Nord, l'Asie et le Pacifique-Sud au printemps prochain, les interconnexions entre deux villes passant de 525 à 1500.

Des liquidités de plus de 300 millions

Visiblement déçu du résultat inscrit au bas de l'état des résultats, qui éloigne Canadien de sa cible et qui retarde l'avancée du transporteur dans cet ambitieux plan de redressement annoncé en novembre 1996, Kevin Benson ne jette pas l'éponge pour autant. Il a rappelé que Canadien reposait sur des liquidités de 302,4 millions au 31 décembre dernier, contre 193,9 millions, ce qui lui permet de couvrir ses besoins au-delà de l'an 2000. Ce gain découle essentiellement du solde net de 162 millions provenant d'une émission de titres de dette à long terme.

Revenant sur cette priorité accordée aux passagers à haut rendement, Canadien a souligné que les voyageurs d'affaires comptent, à l'heure actuelle, pour 0,5 % de ses passagers, mais pour 40 % de ses revenus. Dans le but d'aller chercher sa juste part de ce marché, qu'il évalue à 38 ou 40 %, Canadien s'est donc, entre autres choses, lancé dans une refonte de sa classe affaires et de ses couleurs. Ce programme de 38 millions de dollars sur deux ans devrait, selon ses estimations, se payer par un gain récurrent de 1 % des deux milliards de dollars que constitue, annuellement, le marché domestique du voyage d'affaires.

Émission mondiale

Les obligations trouvent vite preneurs

LE DEVOIR

La dernière émission mondiale d'obligations québécoises s'est écoulée facilement, rapportait hier le ministère québécois des Finances.

Cette émission d'obligations valant un milliard de dollars en devises américaines (1,5 milliard de dollars canadiens) a trouvé rapidement preneur. Elle a été vendue à 70 % aux États-Unis, le reste en Europe et en Asie. Les obligations, qui seront livrées le 18 février, ont un taux d'intérêt de 5,75 % et seront à échéance dans 10 ans. Offertes au prix de 99,738 \$ pour chaque tranche de 100 \$, elles portent donc un rendement à l'échéance de 5,785 %.

Cette émission, de taille quatre fois plus importante que la taille moyenne d'une émission sur le marché canadien (400 millions), permet de compléter le programme de financement 1998-99 du gouvernement québécois, qui atteignait 8,8 milliards.

Quant au taux offert sur l'émission internationale, «il s'agit d'un taux de rendement équivalent, sur une base comparable, à celui que le Québec aurait dû consentir si elle avait été effectuée sur le marché domestique», prend-on soin d'ajouter dans le communiqué, en référence aux opérations de «swap» qu'une telle émission nécessite afin de protéger l'émetteur contre les risques de change. En d'autres termes, cette protection a été absorbée, sans prime réelle.

L'écart supplémentaire que le Québec doit verser en intérêt aux acheteurs de ses obligations par rapport au gouvernement fédéral était de 86 points de base en 1990 et a été ramené à 46 en février dernier.

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

I.N.D.E.X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 17 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



ENCADREZ votre PETITE ANNONCE 985-3322

VENDEZ VOTRE AUTO

Pour seulement 25 \$, annoncez votre auto sur 3 lignes durant 6 jours consécutifs.

8,50\$ la ligne supplémentaire

- Il est possible d'annuler la parution des annonces, mais la facturation demeure inchangée.
De plus, aucune modification ne peut être apportée au texte après la première parution.

LE DEVOIR LES PETITES ANNONCES 985-3322

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Vendredi, Samedi, Dimanche. Includes weather icons and temperature ranges for Montreal.

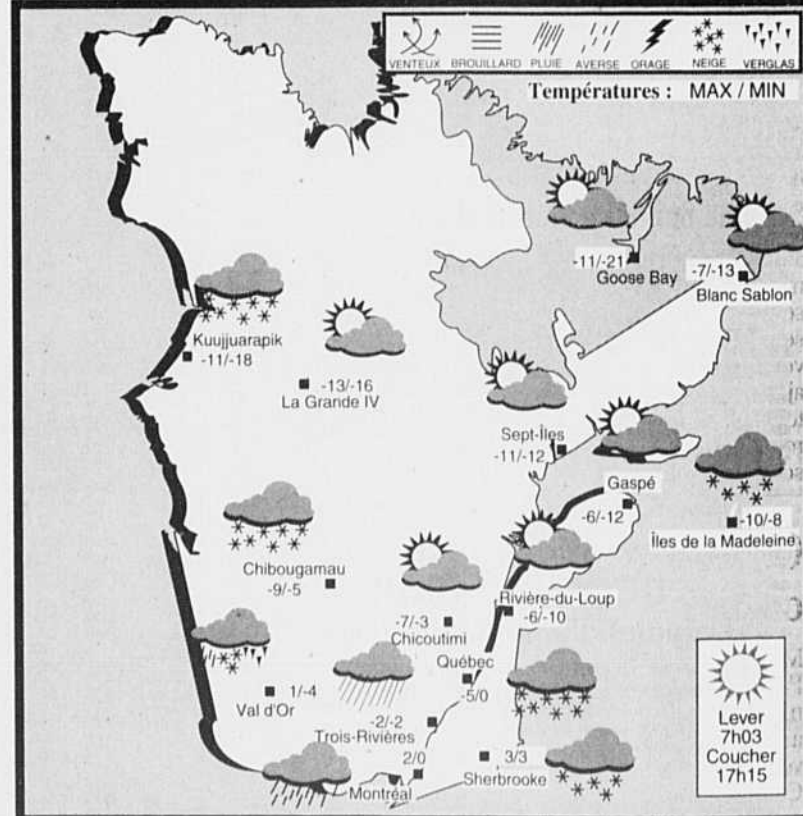


Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Vendredi, Samedi, Dimanche. Includes weather icons and temperature ranges for Quebec.

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Vendredi, Samedi, Dimanche. Includes weather icons and temperature ranges for Ottawa.

Météo-Conseil 1 900 565-4455. Frais applicables. La météo à la source.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

R.d.P., cottage '81, 9 pces, 4 s.b., 3-4 ch., 100 x 80, gar. dble. 245.000\$ (514)881-1935.

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

BROSSARD: La campagne près tous services. Secteur 'M' Impécc. Constr. 10 à Ensal. 4 1/2 rénove. 1.100 p.c. 2e. balcon. Stat. ext. 73.900\$. (450)443-4314.

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

MONASTÈRE BON PASTEUR: Maison historique, centre-ville, 2 étages, 7 pièces, foyer, parc et stat. int. 287-3559.

PLATEAU: condo, 3e, avec cachet, façade pierre, 3 c.c., rénove, ensolleilée.

129.000\$. 521-9761, 816-9761.

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

MONT-ORFORD: chalet suisse, 3 c. à c., 3 ét., 2.700 p.c., 4 foyers, 1r. calme, 2 acres, pisc., cr. tennis. 159.000\$. (514)333-8444.

121 CANTONS DE L'EST

BELLE GRANDE MAISON DE CAMPAGNE: 2 foyers, poutres apparentes, aires couvertes. Sources pour lac artificiel. Avec ou sans 260 acres. 489-4795. (819)845-2505.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

BERRI-UQAM: Propres et sécuritaires. 1 1/2 tt compris. 325-350\$ et 12 1/2(2.100 p.c.) 1.500\$. 1639 St-Denis. 843-3313.

DANS la Petite Italie pour le ler mai, un 3 1/2 rénove, rez-de-chaussée, entrée laveuse-sécheuse, chauffage électrique, 350\$ par mois. 337-1577.

LOFT: Plateau luxueux 1.350 p.c. meublé design, literie etc... Stat. int., 2.100\$. Disp. 15 mars. Loc. de 6 mois à 1 an. 525-2532.

OUTREMONT: 50 Willowdale, 3 1/2, 4 1/2 ascenseurs, chauffé. 849-7061.

OUTREMONT: haut duplex clair 8 1/2, cachet, 4 c.c., 2 s. de b., foyer, garage. 1.600\$ chauffé. Fév. 276-9699.

161 SOUS-LOCATION

PLATEAU(Clark): sous-location 3 1/2 mois, des mars, 1.600 p.c. ensol., terrasse 1.100\$ tt compris. 845-4763.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

MAGOG - BORD LAC MEMPHRÉ: Condo à louer ou à vendre. Superbe aubaine! Béton 4 1/2, foyer, 1 meublé, literie, incl. lav./séch. Piscine, tennis. Loc. annuelle. Immédiat. 600\$/mois. Si vente, prix nég. (514)498-9848, (819)843-8782.

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

C.D.N.: Kent, très grande maison 11 pièces, 3 c.c., 1.860\$ chauffé. Imm. 276-1041.

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

PARIS Xle Xle, très proche centre, 2 1/2 équipé, confortable, chaudière, semaine et plus. TEL: (514)352-1059.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

AYERS CLIFF: jolie maison sur 7 acres. 750\$. (819)838-5800(w/endl) (514)932-4875(sorsem).

ESTRIE: pr. North, charmante petite maison, 2 ch., foyer, vue panoramique. Wk-end & St-Valentin, sem. & mois. (514)982-6526.

185 CHAMBRES

CHAMBRE à louer à Beauport (Qc). Salle de bain et boudoir privés. Prés des services. 300\$ par mois. Paget: (418)864-1979.

201 PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

GARAGE À VENDRE 6.500 p.c. Tél. Angelo (514)277-7818 ou 271-4998.

251 BUREAUX À LOUER

CLINIQUE dentaire existante non meublé, 1.200 p.c. 1643 St-Denis face Cmplex. 843-3313.

OUTREMONT: Com Laurier/de l'Épée. 2.000 p.c. R. de c. (514)948-3909, (514)916-0281.

301 OEUVRES D'ART

ACHETONS TABLEAUX ORIGINAUX de N. Hudson, M.A. Fortin, A. Rousseau, Suzor-Coté, L. Ayotte et autres peintres renommés. (450)466-8920.

307 LIVRES / DISQUES

111 A BEAU ET BON PRIX ACHAT LIVRES DOMICILE 274-4659

ACHAT LIVRES-Bibli privé/succession. Mtl & prov. Serv. domicile (514)816-6159.

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051.

Les Aménagements F.B. Inc.

445 GARDERIES GARDIENNE

GARDIENNE de langue française demandée à temps plein pour petit garçon de 19 mois à N.D.G. du lundi au vendredi. Réf. obligatoire: 273-1702 (jour), 486-0749 (soir).

450 EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS: Vers le français. Français impeccable. Diplôme universitaire. Expérimenté. Word Perfect/MS Word. 40.000\$/par année. Traductions effectuées à nos bureaux de TORONTO. (416)975-5000.

530 COURS

ATELIER D'ÉCRITURE: Avec Sylvie Massicotte, auteure. Info: (514)522-1429.

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION

ENTREPRENEUR QUALIFIÉ, 20 a d'exp. Rénovations générales. Déneig. toitures. 983-3432.

575 DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR: Courtois, ponctuel, attentionné VINCENT SCALLON, 946-9553

GILLES JODIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

599 MESSAGES

CHANTEUR(EUSE) RECHERCHÉ(E): musiciens expérimentés dans groupe underground HAUNTED cherche chanteur(euse) versatile. Style métal/hardcore, compositions originales. info: Michel (514) 274-0990 ou gaglu666@hotmail.com

DÉCÈS

LACHANCE-DE LAPLANTE, FERNANDE: À Montréal, le 6 février 1999, à l'âge de 86 ans et 11 mois, est décédée madame Fernande Lachance, épouse de monsieur Jean de Laplante.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Michèle (Louis-Marie Kimpton) et Jacques (Hélène Lessard), son frère Roland s.j., ses sœurs: Gisèle et Marcelle, m.c.r. et Jeanne-d'Arc (feu Louis Pineil), beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces et de nombreux amis.

Selon ses dernières volontés, elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu le samedi 13 février 1999 à 14h00, à l'église St-André-Apôtre, (angle Waverly et Prieur), Montréal.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à l'Association pulmonaire du Québec ou des messes seraient appréciés.

Direction Urgel Bourgie

Propriétaires! Logement à louer? Propriété à vendre?

975\$* *3 lignes, 3^{es} par ligne supplémentaire. Samedi seulement: 20% de plus.

Heure de tombée: 14h30 tous les jours 985-3322

Communiquiez avec un conseiller publicitaire dès maintenant. Différents forfaits disponibles.



AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

MOTS CROISÉS

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12.

HORIZONTALEMENT

- 1- Lettre grecque. — Séfarade. — Chambre d'étudiant.
2- Liliacée américaine. — Sel de l'acide oléique.
3- Phrase musicale.
4- Triester de la glycérine. — Poète.
5- Insecte aquatique.
6- Période. — Division dans un parti.
7- Nickel. — Partie du monde. — Secours.
8- Constituée d'air. — Lentille.
9- Espace de temps. — Impôt prélevé par l'Église. — Sert à lier.
10- Infligée. — Sud.
11- Composition à huit parties (Mus.). — Réputation.
12- Négation. — Situation de fait. — Néon.

Solution d'hier

Grid for crossword puzzle solution with letters.

VERTICALEMENT

- 1- Réaction chimique produite par l'action d'une forte chaleur.
2- Magasin d'huile végétale. — Mille cent un.
3- Maladie. — Enlève-

LE DEVOIR

LE MONDE

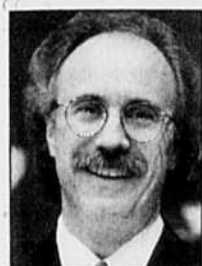
EN BREF

Éthiopie-Érythrée: accalmie après l'appel de l'ONU

Asmara — Les combats entre l'Érythrée et l'Éthiopie ont connu une trêve de fait hier, selon Asmara, au moment où l'ONU prépare une résolution appelant les deux pays à un cessez-le-feu. Toutefois, selon Addis Abeba, les combats se sont poursuivis, notamment sur le front de Badmé (ouest), a déclaré hier soir à l'AFP un responsable du bureau du porte-parole du gouvernement éthiopien. Des responsables érythréens et des diplomates à Asmara ont assuré que la journée avait été parfaitement calme le long des 1000 kilomètres de frontière commune. Dans le même temps, après une série d'appels à la fin des hostilités qui, depuis le 6 février, ont fait des centaines de tués et de blessés, selon les belligérants, le Conseil de sécurité de l'ONU étudiait une résolution américaine appelant à la cessation des combats. Cette résolution pourrait également proscrire les ventes d'armes aux deux pays qui ont profité d'une accalmie relative dans leur face-à-face, commencé le 6 mai 1998, pour se réarmer. Déjà, mardi, l'ONU avait demandé dans une déclaration que les deux voisins suspendent les combats qui menacent d'ajouter un nouveau foyer d'insécurité dans la corne de l'Afrique où le Soudan et la Somalie sont le théâtre d'affrontements internes. Avant la réunion du Conseil de sécurité prévue hier soir à New York, le gouvernement érythréen a réuni à Asmara les représentants des membres du Conseil pour leur faire part de son souhait de voir l'Éthiopie dénoncée comme responsable de la reprise des combats.

Mission francophone en Haïti

Port-au-Prince (AFP) — Une délégation de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF) effectuée depuis lundi une mission «d'information et d'amitié» à Port-au-Prince afin d'entendre les protagonistes de la crise politique qui oppose le pouvoir législatif à l'exécutif, a-t-on annoncé hier de source parlementaire. Cette mission qui quittera demain Port-au-Prince est conduite par le sénateur français Jacques Legendre, secrétaire général de l'APF. Elle comprend Emile Brou, président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée nationale du Québec, vice-président de l'APF, Gilles Morin, vice-président de l'Assemblée législative de l'Ontario, chargé de mission en Amérique de l'APF, et Guy Penne, sénateur des Français de l'étranger. La délégation, qui a rencontré mardi les présidents du Parlement, de nombreux parlementaires ainsi que les responsables politiques, devait être reçue hier par le président Préval, le premier ministre Jacques-Edouard Alexis et l'ancien président Jean-Bertrand Aristide. La mission s'est refusée à prendre publiquement position dans la crise. Elle a indiqué qu'elle ferait un rapport à l'APF, suivi de «recommandations». Le président René Préval a déclaré caduc le 11 janvier le mandat des députés, de huit sénateurs haïtiens et des élus locaux en vertu d'une loi électorale de 1995. Il a provoqué ainsi la colère de la plus grande partie des députés, de l'opposition et d'une partie des sénateurs qui ont dénoncé la «dérive autoritaire» du chef de l'Etat au profit de l'ancien président Aristide. Ces parlementaires ont porté le différend devant la Cour de cassation du pays.



Jean-Pierre Charbonneau

Le Brou, président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée nationale du Québec, vice-président de l'APF, Gilles Morin, vice-président de l'Assemblée législative de l'Ontario, chargé de mission en Amérique de l'APF, et Guy Penne, sénateur des Français de l'étranger. La délégation, qui a rencontré mardi les présidents du Parlement, de nombreux parlementaires ainsi que les responsables politiques, devait être reçue hier par le président Préval, le premier ministre Jacques-Edouard Alexis et l'ancien président Jean-Bertrand Aristide. La mission s'est refusée à prendre publiquement position dans la crise. Elle a indiqué qu'elle ferait un rapport à l'APF, suivi de «recommandations». Le président René Préval a déclaré caduc le 11 janvier le mandat des députés, de huit sénateurs haïtiens et des élus locaux en vertu d'une loi électorale de 1995. Il a provoqué ainsi la colère de la plus grande partie des députés, de l'opposition et d'une partie des sénateurs qui ont dénoncé la «dérive autoritaire» du chef de l'Etat au profit de l'ancien président Aristide. Ces parlementaires ont porté le différend devant la Cour de cassation du pays.

Pas d'Israéliens sur les lieux du crash d'El Al, dit un magistrat

La Haye (AFP) — Le procureur d'Amsterdam s'est déclaré convaincu hier qu'aucun Israélien n'était intervenu sur les lieux du crash meurtrier d'un Boeing cargo d'El Al, fin 1992 aux Pays-Bas, refusant ainsi des soupçons émis par des témoins sur une possible implication du Mossad. «Je pense qu'on cherche dans une chambre noire un chat qui n'y était pas», a déclaré le magistrat, Jan Vrakking, devant une commission d'enquête du Parlement néerlandais, qui tente d'élucider les circonstances exactes de la catastrophe, plus de six ans après les faits. Depuis le début des auditions publiques de la commission, le 27 janvier, plusieurs témoins ont affirmé avoir aperçu une mystérieuse équipe d'«hommes en blanc» s'affairer près des restes de l'appareil peu après l'accident. L'un de ces témoins, un collaborateur de la compagnie KLM, avait affirmé avoir eu l'impression qu'au moins un de ces hommes était israélien. Chargé l'an dernier d'enquêter sur la présence ou non de tels «hommes en blanc», M. Vrakking a affiché sa conviction que ceux-ci, s'ils étaient intervenus, ne pouvaient être que des secouristes. «Il n'y a aucune preuve que des Israéliens en blanc aient été présents sur les lieux de la catastrophe», a-t-il assuré. Le magistrat, qui avait recueilli au cours de son enquête une dizaine de témoignages sur de mystérieux «hommes en blanc», a précisé que la Sécurité néerlandaise avait interrogé le service secret israélien et que celui-ci avait démenti toute intervention. «Il a fallu se satisfaire» de cette réponse, a-t-il ajouté. Le Boeing 747 cargo d'El Al s'était écrasé le 4 octobre 1992, peu après son décollage, sur une barre d'immeubles dans le sud-est d'Amsterdam, tuant 43 personnes dont les quatre membres d'équipage.

Ouverture du sommet des pays en développement

Montego Bay (AFP) — Le premier ministre de Jamaïque, Percival Patterson, qui a ouvert hier les travaux du neuvième sommet des pays en développement membres du G15 à Montego Bay, a lancé à cette occasion un appel en faveur d'une réforme du système monétaire international. Cette réforme est nécessaire pour parvenir «à un nouvel ordre global qui soit plus équitable, humain, pacifique et juste pour toute l'humanité», a-t-il déclaré à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de ce sommet. Le premier ministre de Malaysia, Mahathir Mohamad, a regretté de son côté que «dans le monde unipolaire», résultat de la fin de la guerre froide, les pays en développement continuent à être laissés pour compte avec moins de pouvoir de négociation. Le président du Venezuela, Hugo Chavez, a plaidé, dans un discours improvisé, la cause d'une «intégration totale» des pays d'Amérique latine, dans le but précisément d'augmenter leur pouvoir de négociation et de dépasser définitivement le problème de la dette extérieure. Les problèmes liés à la tourmente financière rencontrée par certains pays en développement ont empêché beaucoup de chefs d'Etat et de gouvernement d'être présents en Jamaïque, à l'image du président brésilien Fernando Henrique Cardoso et de ses homologues argentin, chilien ou péruvien. Le G15 a été créé en 1989 au sein du Mouvement des pays non alignés et regroupé en fait 17 pays: Algérie, Argentine, Brésil, Chili, Égypte, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kenya, Malaysia, Mexique, Nigeria, Pérou, Sénégal, Sri Lanka, Venezuela et Zimbabwe.

Fin d'un bras de fer macabre

Retour des dépouilles au village de Racak

La tuerie de Racak, dans la province du Kosovo, avait choqué le monde entier en janvier, incitant la communauté internationale à intensifier ses efforts diplomatiques et ses pressions sur le gouvernement yougoslave. La conférence en cours à Rambouillet, en banlieue de Paris, en est un résultat direct.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Racak — Le macabre bras de fer entre autorités serbes et Albanais autour des dépouilles des victimes de la tuerie de Racak s'est achevé hier avec le transfert dans la mosquée du village de quarante cercueils.

Après avoir tenté pendant des jours de persuader les familles de récupérer peu à peu les corps, à la morgue de l'hôpital de Pristina, les autorités serbes ont finalement cédé et remis quarante des 45 dépouilles. Cinq corps avaient été inhumés par leurs familles peu après la tuerie.

Pour Belgrade, le but était d'empêcher des funérailles collectives, propices à des manifestations pro-indépendantistes albanaises. Mais les familles refusaient jusque-là de venir chercher les corps et de les mettre en terre autrement que tous ensemble. Après des jours et des jours de négociations, sous l'égide de la Mission de vérification (KVM) de l'OSCE, quatre camions bâchés ont chargé les cercueils en fin de matinée, après identifications par les parents.

Une escorte de police a ouvert la route du convoi, au sein duquel figuraient plusieurs camionnettes oranges de la KVM jusqu'aux abords de Stimlje, gros bourg voisin de Racak, où sont réfugiés de nombreux habitants du village. Suivis par une longue cohorte de voitures et de piétons, les camions se sont engagés sur la piste enneigée menant à Racak, avant de s'immobiliser devant la petite mosquée. C'est là qu'au lendemain du massacre, les cadavres avaient déjà été enterrés. De larges taches de sang maculent encore le sol.

«Nous allons les déposer là pour la nuit, le temps de creuser les tombes», a expliqué l'imam Mahmut Mahmuti. «Nous avons demandé l'aide des habitants de Petrovo [le village voisin]. Si nous y parvenons, l'enterrement aura lieu demain [aujourd'hui], mais il faut pour cela que l'OSCE garantisse notre

sécurité.» Un membre de la KVM sur place a précisé que huit vérificateurs allaient passer la nuit à Racak, toujours déserté par ses habitants à l'exception de six vieux villageois terrés dans leurs fermes pour veiller sur le bétail.

Il faut serrer les quarante cercueils les uns contre les autres pour les faire tous entrer dans la petite salle. Ils portent une étiquette avec un nom et un numéro.

Dans la bousculade, des parents aux visages mangés de larmes passent d'une bière à l'autre, à la recherche d'un nom. Lorsqu'elle trouve celui de son frère, une jeune femme s'effondre sur la bière en hurlant. Deux cousins l'emportent à grand-peine hors de la pièce. Accrochés aux barreaux d'une fenêtre, quatre garçons d'une dizaine d'années assistent à la scène, pétrifiés d'effroi.

Plusieurs centaines de personnes se pressent maintenant aux abords de la mosquée. Des voisins, des parents, des habitants de Racak qui n'avaient pas osé, avant cette arrivée massive, remettre les pieds dans le village.

Sur la crête d'une des collines surplombant le village, tout près de positions toujours occupées par la police serbe, deux jeeps de la KVM veillent, phares allumés. «Nous n'avons reçu aucune garantie formelle de sécurité», assure l'un des membres de la mission. Mais je pense bien que les policiers ont reçu consigne de se tenir tranquilles.

Après avoir pendant longtemps exigé que les corps soient inhumés en un mémorial près du lieu où ils ont été trouvés, non loin d'autres positions des forces de Belgrade, le conseil des anciens du village a accepté un autre emplacement: un champ à flanc de coteau, à l'entrée de Racak. À la tombée du jour, une dizaine d'hommes menés par l'imam, pelles et pioches à l'épaule, se dirigent à petits pas vers le nouveau cimetière, recouvert de trente centimètres de neige.

La Yougoslavie a pesé hier sur les pourparlers de paix de Rambouillet consacrés au Kosovo, dont la France a fait savoir qu'ils se révélaient «extrêmement difficiles».

Belgrade a diffusé une déclaration en forme d'avertissement du président yougoslave Slobodan Milosevic sur l'issue de la conférence. Dans sa première déclaration sur les négociations à huis clos engagées samedi, Milosevic a affirmé que le Kosovo devrait rester au sein de la Serbie, quel que soit le règlement de paix auquel on parviendrait, perspective que rejette la majorité albanophone de la province.

Séisme blanc dans la vallée de Chamonix

L'avalanche a fait au moins dix morts

AGENCE FRANCE-PRESSE

Argentièrre — Les sauveteurs ont creusé la neige durcie à la pelle mécanique hier pour tenter de retrouver d'éventuels survivants de l'avalanche la plus meurtrière qu'ait connue la vallée de Chamonix, au cœur des Alpes françaises, avec au moins dix-morts et deux disparus.

Le dernier bilan officiel du séisme blanc qui a pulvérisé mardi dix-sept chalets à Montror, au-dessus de Chamonix, fait aussi état d'un blessé grave et de cinq blessés légers. Une trentaine de personnes ont pu être dégagées à temps grâce à la rapide intervention des secours.

Raphaël, un garçon de 12 ans, a pu être sauvé après avoir passé plus de huit heures enseveli, apparemment protégé par une structure solide, mur en béton ou morceau de toit.

Les secours concentraient hier leurs efforts sur la recherche des deux derniers disparus signalés et identifiés par les familles. L'espoir de les retrouver vivants s'amenuisait toutefois d'heure en heure. «Les chalets n'existent plus. Il n'y a plus que des petits morceaux de bois partout», a dit le capitaine Jean-Claude Gin, du Peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) de Chamonix. Mais tout est possible, tout est affaire de circonstances.

Le froid (-15°C) a encore durci la neige déjà compactée par le souffle de l'avalanche et qui se mêle aux matériaux de construction échevetés, aux troncs d'arbres. Les secouristes, quelque 150 mardi, ont réduit depuis la nuit leurs effectifs à des équipes d'une



cinquante se relayant toutes les quatre heures. Ils mettent en jeu leur propre sécurité. Le risque d'une nouvelle avalanche est toujours là.

«On a toujours peur. On se pose la question d'en reprendre une sur la tête. Mais on y va par solidarité et par devoir», a dit Yannick Deschamps, un pisteur de 19 ans. Il a participé aux secours mardi et s'était porté de nouveau volontaire hier, comme beaucoup d'autres.

Des survivants dont le chalet a échappé de justesse à la destruction étaient encore sous le choc 24 heures plus tard. «Je n'oublierai jamais ce père qui travaillait au Tour et qui est rentré après l'avalanche. Il a découvert l'horreur. Il n'a plus de chalet. Il a une petite fille qui est morte et peut-être d'autres personnes de sa famille», a dit Genevieve, une mère de

famille originaire de Marseille. «Des avalanches de cette ampleur, on en a vu. D'au moins meurtrières [à Chamonix], non», a dit le capitaine Gin.

Les causes de la catastrophe ne semblent pas pouvoir être attribuées à des imprudences ou irrégularités dans la construction. Bâti dans les années 1970, les chalets étaient tous situés en zone considérée à l'abri par un plan d'évaluation des risques datant de 1991. La dernière avalanche mémorable à cet endroit remontait à 1908.

Si celle de mardi a pris une ampleur inégale, 200 mètres de large et jusqu'à 12 mètres d'épaisseur, c'est parce que les chutes de neige des cinq derniers jours ont battu tous les records depuis le début des mesures il y a 40 ans, disent les experts.

Procès du sang contaminé en France

Les ministres se défendent

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Les arguments des trois anciens ministres socialistes français, dont l'ex-chef du gouvernement Laurent Fabius, ont été hier au centre de la deuxième journée du procès du sang contaminé par le sida, qui a fait quelque 4000 victimes en France au milieu des années 80.

Premier à être interrogé par les juges, l'actuel député-maire de Rennes, Edmond Hervé, 56 ans, à l'époque secrétaire d'Etat à la Santé, s'est défendu avec vigueur en affirmant qu'il avait été un «un acteur gouvernemental présent, actif et sérieux».

Assumant «complètement l'action des membres de son cabinet», M. Hervé, debout, a répondu point par point, se justifiant longuement en particulier sur la première circulaire issue de ses services en juin 1983 et visant à réduire la collecte du sang dans les prisons, dont on lui reproche l'insuffisante application.

Lorsque son tour est venu de témoigner, Georgina Dufoix, 55 ans, ex-ministre des Affaires sociales, a estimé

que le gouvernement avait agi «très vite» dans l'affaire du sang contaminé. «Compte tenu de ce que nous savions [à l'époque], et pour un sujet pour lequel l'alerte n'avait pas été donnée par les médecins, je suis convaincue que nous sommes allés très vite», a-t-elle déclaré.

Les deux ministres et surtout M. Fabius, 52 ans, actuel président de l'Assemblée nationale, qui rejettent toute notion de culpabilité dans cette affaire sans précédent, comparaissent devant la Cour de justice de la République (CJR), une juridiction spéciale créée en 1993 pour juger les ministres en fonction.

Poursuivis pour «homicides involontaires et atteintes involontaires à l'intégrité des personnes», les trois ministres sont accusés d'avoir retardé le dépistage obligatoire des dons de sang jusqu'en août 1985.

Selon l'accusation, cette manœuvre aurait eu pour objectif de favoriser l'Institut Pasteur, dirigé par Luc Montagnier, découvreur du virus du sida, distancé par le laboratoire américain Abbott sur le marché des tests de dépistage.

Mme Dufoix et M. Hervé sont accu-

sés d'avoir laissé en circulation jusqu'en octobre 1985 des lots sanguins non chauffés, alors que la contamination de ces produits par le virus du sida avait été signalée depuis décembre 1984.

M. Hervé se voit reprocher son «apathie» dans l'affaire révélée en 1991. Plus de 4000 transfusés, dont 1300 hémodiphiles, ont été infectés avant la mise en place en août 1985 d'un dépistage obligatoire pour les donneurs. 600 de ces transfusés sont morts à ce jour.

M. Fabius, chef du gouvernement de 1984 à 1986, qui sera interrogé ce matin, a espéré, dès l'ouverture du procès, que celui-ci «permettra d'établir qu'à partir de ce que nous savions, nous avons agi en conscience, comme nous le devions».

Mais les victimes demandent «des comptes», accusant les trois ex-ministres d'avoir «fait 4500 condamnés à mort», et réclament aussi un contre-procès en émettant des doutes sur l'impartialité d'une juridiction composée de trois magistrats et douze parlementaires et siégeant pour la première fois.

Proclamation d'un État palestinien

Arafat va d'abord «consulter»

AGENCE FRANCE-PRESSE

Gaza — Le président palestinien Yasser Arafat s'est engagé hier à consulter les pays étrangers qui ont parrainé le processus de paix, avant de proclamer l'indépendance palestinienne le 4 mai, laissant entendre qu'une telle proclamation pourrait être différée.

«Nous allons consulter à ce sujet les pays qui ont signé avec nous les accords» qui ont lancé en 1993 le processus de paix israélo-palestinien, a déclaré M. Arafat aux journalistes à l'issue d'une rencontre avec le vice-premier ministre belge Elio Di Rupo.

«Il ne s'agit pas seulement d'un accord israélo-palestinien mais d'un accord international signé à la Maison-Blanche sous les auspices de la Russie, des Etats-Unis, de l'Union européenne, de la Norvège, de la Jordanie, du Japon et de l'ensemble de la communauté internationale.»

La veille, un haut responsable palestinien avait pour la première fois affirmé que la direction palestinienne «étudie» un possible report de quelques semaines pour la proclamation d'un Etat palestinien, prévue le 4 mai prochain.

Or l'Égypte, les Etats-Unis, et l'Union européenne ont tenté de convaincre le président Arafat de reporter cette échéance notamment pour ne pas faire le jeu du premier ministre de droite israélien, Benjamin Nétanyahou, lors des prochaines élections générales en Israël, le 17 mai prochain. Les accords intérimaires d'autonomie israélo-palestiniens, entrés en vigueur le 4 mai 1994, expirent le 4 mai 1999.

M. Di Rupo, également ministre de l'Economie, du Commerce extérieur et des Télécommunications, a souligné pour sa part l'importance qu'accorde son pays «à une relance de la dynamique de paix», condition absolument nécessaire selon lui à un développement économique.

«La Belgique pense que les accords doivent être appliqués», a-t-il souligné en référence au blocage du processus de paix. Il a par ailleurs promis une aide belge de 600 millions de francs belges (28 millions de dollars environ) aux Palestiniens pour les trois prochaines années.

M. Di Rupo doit s'entretenir aujourd'hui avec le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou.

Manifestation d'Algériens en 1961

Enquête sur un charnier

REUTERS

Paris — Le procureur de la République de Créteil a ordonné une enquête sur la découverte d'un «charnier» rapportée par L'Humanité Hebdo à paraître aujourd'hui, dans le cadre de son enquête sur la manifestation d'Algériens du 17 octobre 1961. L'enquête a été confiée hier au service départemental de police judiciaire du Val-de-Marne, qui devra établir l'origine des ossements retrouvés sur place.

Les auteurs de l'article à paraître dans l'hebdomadaire communiste disent avoir retrouvé dans une ancienne décharge «des os humains, fémurs, tibias, vertèbres, morceaux de crânes, clavicules, sacrum, côtes» qui pouvaient «se cueillir comme des champignons». Les journalistes, qui étaient accompagnés, écrivent-ils, d'un «médecin légiste, expert honoraire national», ont rassemblé les ossements «d'au moins sept personnes différentes», les squelettes semblant «récents».

L'article explique que les journalistes ont été mis sur cette piste par un témoin qui leur a fait part d'une «conversation saisie il y a quelque dix ans entre un membre de sa famille et un ami de celle-ci», cet ami étant un «ancien policier» qui se souvenait «avoir participé à une «opération spéciale» en région parisienne, à Créteil».

Selon ce témoignage rapporté, «au cours d'une nuit suivant celle du 17 octobre 1961, des camions de la police avaient débarqué sur un terrain vague, ou une décharge, de Créteil, un nouveau de cadavres d'Algériens tués lors de la manifestation ou juste après», écrit l'hebdomadaire.

«Rien ne nous permettait d'établir un lien avec les disparus du 17 octobre. Certes. Mais rien non plus ne permettait de justifier la présence de ces vestiges humains ici, dans une zone éloignée de tout cimetière», écrivent les auteurs de l'article.

Un procès en diffamation opposant l'ancien préfet de police de Paris à l'époque des faits, Maurice Papon, à l'historien Jean-Luc Einaudi s'est tenu la semaine passée à Paris. Jean-Luc Einaudi impute à Maurice Papon la responsabilité du «massacre» de manifestants algériens le 17 octobre 1961. Selon l'historien amateur, le bilan de la répression policière cette nuit-là serait d'environ 200 morts.

Une polémique entoure cette affaire. Dans un rapport remis en mai dernier, le conseiller d'Etat Dieudonné Mandelkern a évalué le bilan à «plusieurs dizaines» de morts, sans pour autant incriminer Maurice Papon. A l'époque des faits, le chiffre officiel était de sept morts.

Plaintes contre Fidel Castro

Le Parquet de Paris n'en a rien à cirer

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le Parquet de Paris a pris hier des réquisitions d'«incompétence» et d'«irrecevabilité» concernant les trois plaintes déposées contre Fidel Castro, le 6 janvier à Paris, pour «crimes contre l'humanité» et «trafic international de stupéfiants», a-t-on appris de source judiciaire.

Les deux plaintes pour «crimes contre l'humanité» ont été déposées par un Français et un Cubain, la troisième, pour «trafic international de stupéfiants» par Ileana de la Guardia, fille du colonel Antonio de la Guardia, condamné à mort le 13 juillet 1993 à Cuba pour trafic de drogues avec le général cubain Arnaldo Ochoa.

S'agissant de plaintes avec constitutions de parties civiles, qui ont pour particularité de déclencher automatiquement l'ouverture d'une information judiciaire, un juge d'instruction parisien, Hervé Stéphan, en a été néanmoins saisi.

Il appartiendra à M. Stéphan, qui a dirigé l'enquête sur la mort de la princesse Diana, de se prononcer sur la validité juridique de ces plaintes en se conformant, ou non, aux réquisitions du Parquet. S'il décide d'enquêter contre l'avis du parquet, ce dernier pourra faire appel de cette décision devant la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris.

LE DEVOIR

LES SPORTS

Le Canadien affronte les Sabres à Buffalo ce soir

Barnaby passerait à une équipe de l'Est

Réjean Houle a déjà manifesté un intérêt pour le joueur originaire d'Ottawa

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Buffalo — Matthew Barnaby, qui a été laissé de côté une cinquième fois à ses six derniers matchs mardi à Ottawa, pourrait être échangé à un adversaire de l'Association Est, selon ce qu'a déclaré le directeur général des Sabres au *Buffalo News*.

Darcy Regier a indiqué qu'il ne craindrait pas d'échanger un joueur à une formation de l'Association Est s'il estimait que c'est à son avantage. «Si c'est pour aider votre équipe, vous ne pouvez éliminer cette possibilité sous prétexte que c'est à l'intérieur de la même conférence. A valeur égale, vous allez préférer faire affaire avec l'autre conférence, mais ce n'est pas une nécessité.»

Regier pourrait faire une exception de Barnaby, étant donné le type de joueur qu'il est, provocateur et dérangeant. Mais c'est à lui qu'on pense quand on parle d'échange à Buffalo, le directeur général le sait fort bien, et il n'en a pas parlé.

Les Sabres ont une fiche de 1-6-2 à leurs neuf derniers matchs et leurs partisans réclament du changement. Barnaby, qui est de nouveau à couteaux tirés avec la direction, a lui-même demandé de partir et il semble que son souhait va être exaucé.

Le Canadien a déjà manifesté de l'intérêt à l'endroit de cette petite peste bilingue, originaire d'Ottawa, et qui a joué son hockey junior à Beauport et Victoriaville, où il a déjà connu une saison de 44 buts et 111 points, tout en dominant la LHJMQ avec 448 minutes de punitions.

En 39 matchs cette saison, il totalise quatre buts, 18 points et 111 minutes de punitions.

Des changements

Les Sabres ont mis fin à une séquence de quatre défaites en annulant 1-1 contre les Sénateurs avec un Dominik Hasek ayant retrouvé ses moyens, ce qui peut être de mauvais augure pour le Canadien, qui joue à Buffalo ce soir.

Fait à signaler, les Sabres ont concédé le premier but à chacun de leurs neuf matchs depuis le début de leur mauvaise séquence.

Contre le Canadien, ils devraient être privés des services de Vaclav Varada, qui s'est blessé à une cheville en tentant de mettre Igor Kravchuk en échec. Wayne Primeau a pris sa place sur le trio de Mike Peca et Dixon Ward, et il a marqué le seul but des Sabres à Ottawa, son premier en 25 matchs.

Les Sabres ont apporté quelques changements à leur formation depuis leur défaite de 3-2 à Montréal samedi.

Le défenseur Cory Sarich, 20 ans, a disputé son premier match dans la LNH et le vétérinaire Randy Cunneyworth a été rappelé pour la troisième fois de la saison, tandis que l'attaquant Eric Rasmussen a été retourné à Rochester, dans la Ligue américaine.

D'autre part, le vétérinaire défenseur James Patrick (35 ans), qui a pris part à 35 matchs et affiche un différentiel de plus 11, a été laissé de côté contre les Sénateurs.

Réunion d'action

Le gouverneur de l'Utah rencontre aujourd'hui le président du SLOC

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le gouverneur de l'Utah, Mike Leavitt, et le président du comité d'organisation des Olympiques d'hiver 2002 de Salt Lake City (SLOC), Robert Garff, doivent se réunir aujourd'hui afin de tenter de trouver une issue au scandale de corruption de membres du Comité international olympique (CIO).

Leavitt et Garff présenteront leur plan d'élargissement du conseil d'administration du SLOC, avec 17 membres supplémentaires, laissant plus de place à des élus de l'Etat.

«Ce sera une réunion d'action, a assuré Garff. Il n'y a qu'une solution pour en sortir, c'est d'avancer.»

«Il est temps de bouger. Nous avons essayé d'établir la vérité et de la montrer au monde», a-t-il ajouté en référence au rapport d'une commission d'enquête indépendante mise en place par le SLOC. Ce rapport a mis en cause deux responsables du comité de candidature de Salt Lake City, Tom Welch et Dave Johnson, accusés d'avoir versé sans justification quelque 1,3 millions de dollars en cadeaux, versements bancaires et voyages à 24 membres du CIO et leur famille.

La réunion sera consacrée à la nomination de 17 nouveaux membres au conseil d'administration du SLOC qui sera porté à 50 administrateurs. Elle examinera également la création d'un comité exécutif, composé de 20 membres et qui sera chargé de superviser l'organisation des Jeux.

Ce comité comprendra deux membres du CIO, quatre athlètes, trois membres du comité olympique américain (USOC), Garff, Leavitt, le maire de Salt Lake City, Deedee Corradini, ainsi que le nouveau président du conseil d'administration du SLOC qui reste à nommer.

Un homme d'affaires de Boston, Mitt Romney, semble tenir la corde pour ce poste à propos duquel il s'est entretenu avec Leavitt et Garff. Les sept postes restants du comité exécutif pourraient être occupés par des élus, sans doute issus de la majorité républicaine de l'Etat.

«Cela entraînerait une responsabilité sur l'Etat, ce que je ne veux pas», a cependant déclaré un membre républicain de la Chambre de l'Utah, David Ure. «Nous ne serons plus en mesure de dire que nous n'avions rien à voir là-dedans... Si ça tourne mal, on nous posera des questions sur ce qui a été fait de l'argent», a ajouté le parlementaire.

La réunion pourrait également aborder les conflits d'intérêts pour des membres du SLOC qui ont également des projets immobiliers en lien avec les Jeux. Ainsi la société d'Earl Holding doit construire un hôtel de luxe dans la station, où des membres du CIO doivent loger durant les Jeux, ainsi qu'une route d'accès à la station.

Un entrepreneur immobilier, Earl Layton, également membre du SLOC, a, quant à lui, décroché la construction de l'anneau de patinage de vitesse. Ce mélange des genres a provoqué des remous au sein du SLOC dont certains membres ont demandé que les chefs d'entreprise qui ont décroché des contrats en lien avec les Jeux ne puissent pas être membres du comité.

Outre celle lancée par le SLOC, quatre autres enquêtes ont été lancées sur les soupçons de corruption de membres du CIO pour obtenir l'organisation des Jeux. L'une d'elles, diligentée par le département de la Justice et menée par le FBI, pourrait donner lieu à des poursuites pénales.

Quatre mois plus tard, le Canadien cherche encore la solution

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Buffalo — Pauvre Alain Vigneault. L'entraîneur du Canadien ne sait tellement plus quoi dire, il est tellement à court d'explications, qu'il a dû rabâcher hier de vieilles sornettes «à la recherche du momentum perdu».

Il faut dire que la soirée précédente n'a pas été très joyeuse pour le Canadien: une autre défaite «amère en dépit d'un bel effort» à Pittsburgh, tandis que Washington et Boston, des rivaux dans la course aux séries, remportaient la victoire.

Avec une fiche de 3-6-1 à ses 10 derniers matchs, le Canadien se retrouve en 10^e place dans l'Association Est, à cinq points des Bruins et beaucoup plus près du 12^e rang que du huitième. Les Rangers de New York et les Capitals ne sont en effet qu'à un et deux points derrière, avec chacun trois matchs en main. Les Bruins ont deux matchs en main et les Panthers de la Floride, qui devançaient le Canadien en neuvième position, en ont eux aussi trois.

Ça va pas bien... Et le Canadien doit encore disputer cinq de ses six prochains matchs sur la route, à commencer par celui de ce soir à Buffalo.

Une bonne séquence

«Nous avons battu les Sabres [samedi], mais même s'ils connaissent certaines difficultés, ça demeure une très bonne formation», a commenté Vigneault.

«Nous avons besoin d'aller chercher du momentum... C'était aussi le moment hier [à Pittsburgh]. Pour moi, nous étions en plein contrôle et nous avons laissé filer la victoire en fin de troisième période et en supplémentaire.»

Un scénario qui se répète depuis le début de la saison. Et c'est aussi depuis octobre que le Canadien «cherche

du momentum», trouvé temporairement après Noël, mais rapidement perdu depuis.

Vigneault a répété que Frédéric Chabot aurait dû empêcher les deux derniers buts des Penguins, mais aussi que son gardien réserviste «a donné tout ce qu'il avait à donner».

Vigneault ne sera pas fâché de revoir Jeff Hackett ce soir à Buffalo, mais le problème, qui dure depuis le début de la saison, est qu'on n'a encore marqué que deux buts et que le Canadien a été incapable d'achever ses adversaires «comme c'est arrivé dans plusieurs matchs et c'est ce qui explique notre situation», a reconnu l'entraîneur.

Jagr trop fort

Pour une deuxième fois en neuf jours, le Canadien a surtout été battu par le meilleur joueur au monde, Jaromir Jagr. «C'a été un match chaudement disputé, a estimé Vigneault. Jagr a passé plus de temps dans notre territoire, mais on s'y attendait. Nos autres tris ont par contre bien fait contre les autres des Penguins.»

«On a essayé de trouver une façon de le contrer avec Shayne Corson et Craig Rivet comme troisième défenseur, mais ce n'est pas facile. Des joueurs comme Jagr et Pavel Bure, on peut les contenir, mais pas les arrêter. Ça ne se fait pas.»

«Vous avez vu ce qu'il a pu faire avec Stéphane Quintal à un contre un. C'est comme s'il lui avait dit: pousse-toi, je passe. Et pourtant, les défenseurs sont les meilleurs à un contre un chez toutes les équipes.»

Quintal a déclaré après le match qu'il en avait encore une fois, les joueurs du Canadien ont trop reculé, ce qui a aidé Jagr à s'établir en territoire offensif.

«Je suis d'accord oui et non, a estimé Vigneault. Jagr revenait sur la glace à tous les deux changements de trio en plus d'y passer toutes les deux minutes en avantage numérique...»

Dopage et choix des sites: la ligne dure

Vail (AFP) — Gian Franco Kasper, président de la Fédération internationale de ski (FIS), a prôné la ligne dure en matière de lutte contre le dopage et de sélection des sites pour les futurs Olympiques d'hiver comme d'été, en marge des Mondiaux de ski alpin à Vail.

«Le mouvement olympique est construit sur trois pions, le CIO, les CNO et les Fédérations internationales, et la FIS a l'impression qu'avec le scandale actuel, le deux premiers ne sont pas assez forts pour tenir le toit», a déclaré M. Kasper. «Les Fédérations doivent renforcer ce toit en attendant que les deux autres retrouvent la force.»

En matière de dopage, cela se traduit par une volonté d'harmonisation rapide avec les autres fédérations de sports d'hiver et la mise en place des idées évoquées lors de la récente Conférence mondiale organisée à Lausanne.

«On attendait beaucoup de cette Conférence et rien n'est sorti. On ne veut pas attendre trois-quatre mois. A la FIS, on veut rester blanc comme neige», a poursuivi M. Kasper, mandaté par le Conseil de la FIS pour évoquer cette situation avec les autres Fédérations ainsi que le CIO.

«Nous, les sports d'hiver, nous pourrions recevoir une partie des 25 millions de dollars évoqués pour la lutte contre le dopage afin de lancer notre propre agence», a-t-il ajouté. «En terme de dopage, on peut faire ce que l'on veut. Je pense que nous aurons une réunion avec les autres Fédérations dans une ou deux semaines pour mettre en place une stratégie pour mettre la pression sur le CIO.»

Concernant le choix des sites, M. Kasper a estimé qu'un changement dans le mode de sélection est indispensable «pour redonner plus de poids à la partie sportive, éviter au maximum la possibilité de corruption et remettre la confiance dans le CIO».

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

EN BREF

Bruener: 10 millions pour quatre ans

(AP) — Les Steelers de Pittsburgh ont retenu hier les services de l'ailier rapproché Mark Bruener en lui accordant un contrat de quatre ans d'une valeur de 10 millions \$. Bruener pouvait tenter sa chance sur le marché des joueurs autonomes. Il est un des meilleurs de NFL parmi les ailiers rapprochés pour des gains de 157 verges la saison dernière. Il a réussi deux touchés.

Audience à la hausse

La fréquentation des salles et l'audience télévisée sont en hausse à l'occasion des cinq premières journées de la NBA après un lock-out qui laissait présager une désaffection du public. La moyenne de spectateurs par match s'établit ainsi à 17 600, soit 300 de plus que lors des cinq premiers matchs de la saison dernière, tandis que l'«audimat» des télévisions, notamment locales, a également progressé. Le patron de la NBA, David Stern, s'est félicité de la réaction «extraordinaire» du public, qui a «par-»

Matthaeus rêve de New York

(AFP) — L'indéniable Lothar Matthaeus, 37 ans, envisage de poursuivre sa carrière professionnelle avec les MetroStars de New York à l'issue du contrat qui le lie jusqu'à l'an 2000 au Bayern Munich (D1 allemand). «J'ai toujours rêvé de cette ville. L'ambiance de New York et l'avenir du championnat américain me semblent très prometteurs. Je peux très bien m'imaginer un tel transfert quand mon contrat avec le Bayern s'achèvera en juin 2000», a confié le libéro au quotidien *Bild* paru hier. Matthaeus vient d'avoir une nouvelle occasion de mesurer les progrès américains dont la sélection nationale vient d'infliger une défaite à onze allemand dont il était le capitaine (0-3), en Floride. S'il ne tenait qu'aux MetroStars, Matthaeus franchirait dès à présent l'Atlantique. «Si j'en avais la possibilité, j'embaucherais immédiatement Lothar», a déclaré l'entraîneur du club de New York, Bora Milutinovic.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Mardi

Vancouver 4 New Jersey 3
Washington 2 Islanders 1
Pittsburgh 3 Montréal 2 (P)
Buffalo 1 Ottawa 1
Detroit 5 Nashville 2
Calgary 2 Colorado 1
Boston 2 Edmonton 0

Hier

St. Louis à Tampa Bay
Caroline à Toronto
San Jose à Chicago
Los Angeles à Phoenix
Philadelphie à Anaheim

Ce soir

Montréal à Buffalo, 19h.
Floride à Ottawa, 19h30.
Vancouver à Pittsburgh, 19h30.
Edmonton à Detroit, 19h30.
San Jose à St. Louis, 20h.
Philadelphie à Los Angeles, 22h30.

CONFÉRENCE DE L'EST

	PJ	G	P	N	BP	BC	P
Ottawa	51	28	15	8	149	111	64
Toronto	51	30	18	3	165	149	63
Buffalo	51	24	18	9	136	109	57
Boston	52	22	21	9	132	120	53
Montréal	54	20	26	8	122	142	48

Section Atlantique

Philadelphie	50	28	10	12	159	100	68
New Jersey	52	29	17	6	150	131	64
Pittsburgh	49	27	15	7	154	129	61
Rangers	51	20	24	7	137	140	47
Islanders	53	16	32	5	126	164	37

Section Sud-Est

Caroline	52	23	20	9	132	129	55
Floride	51	19	19	13	129	137	46
Washington	51	21	26	4	129	133	51
Tampa Bay	51	11	36	4	102	184	26

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Section Centrale

Detroit	53	26	23	4	155	136	56
St. Louis	49	20	20	9	133	127	49
Nashville	52	18	29	5	119	167	41
Chicago	52	14	30	8	112	164	36

Section Nord-Ouest

Colorado	53	29	20	4	144	126	62
Edmonton	51	20	23	8	140	132	48
Calgary	54	18	28	8	133	158	41
Vancouver	52	17	28	7	132	158	44

Section Pacifique

Dallas	48	30	10	8	141	99	68
Phoenix	50	27	13	10	133	103	64
Anaheim	51	20	22	9	130	125	49
San Jose	51	17	22	12	114	120	46
Los Angeles	51	19	28	4	122	137	42

Les meneurs

	B	A	Pts
Jagr, Pitt	24	53	77
Lindros, Phi	29	41	70
LeClair, Phi	33	33	66
Kariya, Ana	23	43	66
Forsberg, Col	15	46	61
Selanne, Ana	22	38	60
Flueury, Cal	26	32	58
Yashin, Ott	23	35	58
Sakic, Col	24	32	56
Robitaille, LA	29	23	52
Straka, Pitt	23	29	52

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS (Article 102(4))

Dans l'affaire de la faillite de: ENTREPRISES MILOJOY CANADA LTÉE, corporation légalement constituée sous l'autorité de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, ayant son siège social et sa place d'affaires au 5500 Papi-nau à Montréal (Québec) H2J 4C5.

Dans l'affaire de la faillite de: PNEU ET MÉCANIQUE 1068 INC., corporation légalement constituée sous l'autorité de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, ayant son siège social et sa place d'affaires au 1068, boul. Des Laurentides, Laval (Québec) H7G 2W1.

AVIS est par les présentes donné que l'ordonnance de la Cour du Québec, Chambre civile, n° 700-02-006605-969, en date du 29^e jour de janvier 1999, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18^e jour de février 1999, à 10 h 15, au 465, rue St-Jean, bureau 500, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

Daté à MONTRÉAL, ce 5^e jour de février 1999.

Jean-Guy Daoust, CA, FCIP
Syndic

465, rue St-Jean
Montréal (Québec) H2Y 2R6
Téléphone: (514) 844-6438
Télécopieur: (514) 844-6373

Syndics - Séquestres - Liquidateurs
HULL • GATINEAU • OTTAWA • MONTRÉAL
SAINT-JÉRÔME • RIMOUSKI • ROUYN-NORANDA

MÈMES PROBLÈMES UNE SOLUTION LA SOLIDARITÉ

(514) 257-8711
1-888-234-8533
www.oevp.org

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: 9059-4839 QUÉBEC INC., opérant sous la raison sociale «Pizzeria Express», s'adressant à l'ensemble des créanciers constitués ayant sa place d'affaires dans la ville et division de Trois-Rivières, province de Québec au 4520 rue Royal, local 326D.

AVIS est par la présente donné que l'ordonnance de la Cour du Québec, Chambre civile, n° 700-02-006605-969, en date du 29^e jour de janvier 1999, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18^e jour de février 1999, à 11 h 30, au bureau du syndic situé au 1255 University, bureau 1508, Montréal, Québec.

DONNÉ à Montréal, ce 11 février 1999.

DE BILLY-TREMBLAY & ASSOCIÉS INC.
1255, rue University Bureau 1508,
Montréal (Québec) H3B 3K3
Tél.: (514) 875-1363
Télex: (514) 875-1336

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: 9059-4839 QUÉBEC INC., opérant sous la raison sociale «Pizzeria Express», s'adressant à l'ensemble des créanciers constitués ayant sa place d'affaires dans la ville et division de Trois-Rivières, province de Québec au 4520 rue Royal, local 326D.

AVIS est par la présente donné que l'ordonnance de la Cour du Québec, Chambre civile, n° 700-02-006605-969, en date du 29^e jour de janvier 1999, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18^e jour de février 1999, à 11 h 30, au bureau du syndic situé au 1255 University, bureau 1508, Montréal, Québec.

DONNÉ à Montréal, ce 11 février 1999.

DE BILLY-TREMBLAY & ASSOCIÉS INC.
1255, rue University Bureau 1508,
Montréal (Québec) H3B 3K3
Tél.: (514) 875-1363
Télex: (514) 875-1336

Hydro Québec

APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise:

www.hydroquebec.com/soumissionnez

ou en composant un des numéros de téléphone suivants:

Montréal et environs: (514) 745-5720
Extérieur: 1 800 363-0910

PAR AVIS PUBLIC

(Articles 138 et 139 C.p.c. et article 221)

A: MADAME CHANTAL CREVIER (adresse inconnue)

La Cour ordonne à l'intimée, Chantal Crevier, de comparaitre au greffe de la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, Palais de justice de St-Hyacinthe, situé au 1150, rue Ste-Anne à St-Hyacinthe, dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de parution de la présente ordonnance de signification et ce, afin de prendre possession d'une copie d'une «Requête en prolongation d'une ordonnance» concernant l'enfant C.B., née le 29 décembre 1983. Copie de cette requête a été laissée au greffe de ladite Cour, à son intention.

A défaut par l'intimée de ce faire, la Cour pourra procéder dans l'instance sans autre avis.

Cour du Québec
Chambre de la jeunesse
district de St-Hyacinthe

PAR AVIS PUBLIC

(Articles 138 et 139 C.p.c. et article 221)

A: MADAME CHANTAL CREVIER (adresse inconnue)

La Cour ordonne à l'intimée, Chantal Crevier, de comparaitre au greffe de la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, Palais de justice de St-Hyacinthe, situé au 1150, rue Ste-Anne à St-Hyacinthe, dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de parution de la présente ordonnance de signification et ce, afin de prendre possession d'une copie d'une «Requête en prolongation d'une ordonnance» concernant l'enfant C.B., née le 29 décembre 1983. Copie de cette requête a été laissée au greffe de ladite Cour, à son intention.

A défaut par l'intimée de ce faire, la Cour pourra procéder dans l'instance sans autre avis.

Cour du Québec
Chambre de la jeunesse
district de St-Hyacinthe

PAR AVIS PUBLIC

(Articles 138 et 139 C.p.c. et article 221)

A: MADAME CHANTAL CREVIER (adresse inconnue)

La Cour ordonne à l'intimée, Chantal Crevier, de comparaitre au greffe de la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, Palais de justice de St-Hyacinthe, situé au 1150, rue Ste-Anne à St-Hyacinthe, dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de parution de la présente ordonnance de signification et ce, afin de prendre possession d'une copie d'une «Requête en prolongation d'une ordonnance» concernant l'enfant C.B., née le 29 décembre 1983. Copie de cette requête a été laissée au greffe de ladite Cour, à son intention.

A défaut par l'intimée de ce faire, la Cour pourra procéder dans l'instance sans autre avis.

Cour du Québec
Chambre de la jeunesse
district de St-Hyacinthe

• CULTURE •

MÉDIAS

Un 13 février à Asbestos

RDI et Radio-Canada présentent un documentaire sur la grève de l'amiante

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Les ouvriers qui bloquent les routes d'une ville entière et en prennent le contrôle pendant 24 heures, la loi d'émeute qui est proclamée, les policiers qui pénètrent dans les maisons et tabassent ceux qu'ils veulent... On a peine à imaginer ce que représenta il y a 50 ans la grève de l'amiante à Asbestos.

RDI et Radio-Canada présentent demain soir un documentaire maison sur les 50 ans de cette grève, probablement la plus célèbre de l'histoire sociale québécoise, tant par la violence qui l'a marquée que par son importance.

RDI diffuse à 20h un documentaire d'une heure, *Asbestos, les grévistes de 1949*, signé par le journaliste Guy Gendron et la réalisatrice Kristina Von Hlatky. *Zone libre*, à Radio-Canada, diffuse une version «courte» d'une vingtaine de minutes à 21h. Curieuse décision: on ne peut que vous conseiller de regarder la vraie version à RDI, intéressante du début à la fin. Un travail journalistique de base, sans mouvements de caméra

inutiles et sans flâneries: un rappel historique et des témoignages, savoureux ou poignants, des grévistes. On aurait pu poursuivre certaines pistes (par exemple, on n'aborde pas l'impact qu'a eu cette grève sur la carrière de l'archevêque de Montréal, M^{re} Charbonneau) mais on a choisi de privilégier le point de vue des grévistes eux-mêmes.

C'est au soir du 13 février 1949 que les 2000 travailleurs de la Johns Manville à Asbestos, alors le plus gros producteur d'amiante en Occident, suivis des 3000 travailleurs de l'amiante de Thetford Mines, décident de se mettre en grève.

Les négociations piétinaient, les travailleurs demandaient une petite augmentation de salaire et l'élimination de la poussière qui empoisonnait tout le monde. Les conditions de travail qui prévalaient alors, telles que décrites dans le reportage, défient l'imagination. D'un point de vue juridique, la grève était illégale puisque les syndicats n'étaient pas allés en arbitrage. Mais plus personne ne croyait alors à l'institution de l'arbitrage, qui penchait toujours du même côté.

Le premier ministre Maurice Duplessis ne le prend pas. Pour lui, cette grève entache la réputation du Québec comme terre de main-d'œuvre soumise et à bon marché. Il enlève au syndicat son accréditation et envoie la police provinciale, qu'il contrôle personnellement, protéger les biens de la compagnie. Son objectif clair: casser le syndicat, pour l'exemple. La compagnie engage des centaines de *scabs*, de briseurs de grève affamés. Poussés à bout, menacés de perdre à jamais leur emploi, les grévistes passent à l'attaque contre les *scabs* et barricadent la ville. La répression de Duplessis sera alors sans précédent: la loi d'émeute est proclamée, la police charge et se livre à de véritables tortures, l'histoire fait la une des journaux du monde.

La violence sera telle que pour la première fois, des éléments de l'Église se dissocieront de Duplessis, dont évidemment M^{re} Charbonneau, qui organise une collecte dans les églises québécoises pour soutenir les grévistes.

Cinquante ans plus tard, les cicatrices sont encore visibles. «Nous

sommes rentrés à genoux», explique un ancien gréviste. Et dans certains bars, le soir, d'anciens briseurs de grève se font encore crier des insultes.

La dépression à TQ

À signaler également, une autre production, sur un autre thème social pourrait-on dire: Télé-Québec met à l'affiche, ce soir à 20h, un documentaire produit par Sogestalt (la maison de Guy Latraverse) et réalisé par Claude Maher, *La Dépression chez les jeunes*, documentaire qui bénéficie de l'apport de nombreux partenaires: l'hôpital Sainte-Justine, la Fondation québécoise des maladies mentales, etc. Le film est constitué d'une série de témoignages de jeunes qui ont connu la dépression, de parents et de spécialistes qui nous font découvrir cette réalité assez méconnue.



SOURCE: LA CSN AU CŒUR DU QUÉBEC

Les travailleurs de l'amiante défilant dans les rues d'Asbestos.

CONCERTS CLASSIQUES

Charmes latins

LES ENVOLÉES MUSICALES
AIR CANADA

Antonio Carlos Gomes: Ouverture à l'opéra *Il Guarany*; Louis Moreau Gottschalk: *Symphonie n° 1: La Nuit des Tropiques*; Astor Piazzola: *Concerto pour bandonéon, Trois tangos pour bandonéon, Adiós Nonino*; Alberto Ginastera: *Estancia*, suite de ballet. Nestor Marconi, bandonéon. Orchestre symphonique de Montréal. Dir.: Charles Dutoit. Salle Wilfrid-Pelletier, le 9 février. Reprise le 10.

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Soirée de grandes premières à l'OSM mardi où, entre deux représentations de *Carmen*, tout était du répertoire encore jamais joué par l'orchestre, sauf le ballet de Ginastera final. Comme c'était une «Envolée musicale Air Canada», le programme était plus «léger» et thématique; cette fois, la musique d'Amérique latine était à l'honneur, notamment celle d'Astor Piazzola, le célèbre compositeur argentin de tango.

En première audition, donc, le concerto pour bandonéon de Piazzola. Oui, en plus d'écrire de la musique plus «populaire», il n'a pas dédaigné de se mesurer aux exigences des «grands» genres, et avec bonheur. Le tango est aussi transcendant dans sa musique que la valse chez Ravel ou Richard Strauss. Un style plus qu'un genre,

une possibilité de régénérer la forme par l'introduction d'éléments rhapsodiques, un peu à la manière de Liszt.

On a assisté à une exécution chic et intense. Le raffinement de Dutoit et de l'OSM (entendait-on bien là le même orchestre que samedi soir dans la fosse de *Carmen*?) n'a eu d'égal que le poli et le nerf du bandonéoniste invité Nestor Marconi. Mentionnons tout de go que ce dernier était amplifié — un microphone de chaque côté de l'instrument — avec une telle discrétion et une telle maestria qu'on n'a jamais entendu de décalage de timbre et de qualité (comme de niveau) sonore le concert durant.

Nestor Marconi est un technicien accompli de son instrument, qui sait en plus le faire parler en allant chercher des piano comme de brusques accents bien tributaires du style tango avec ses soubresauts syncopés, ses mélodies languissantes et son mètre asymétrique caractéristique. En noble, accompagné par un Dutoit à l'écoute et strictement en temps sans trop de raideur, il livre une version du concerto aristocratique et trouve le moyen de vaincre la difficulté musicale de cette œuvre, soit de pouvoir toujours naviguer, sans dichotomie, entre le savant et le trivial. Un beau moment de musique.

Les *Trois Tangos pour bandonéon*, moins encarcans dans une forme héritée d'une tradition rigide, sont du Piazzola à son meilleur, qui invente la musique au gré de ses pulsions intimes et violentes. On nage en pleine

sensualité, découvre des profondeurs émotives et des élans lyriques qui font paraître Rachmaninov bien tiède. Parfois, on a l'impression de pot-pourri, de développements à la manière des minimalistes, de recherches harmoniques poussées pour réinventer le langage du tango. L'arrivée de la mélodie lente lie toute la sauce, rendue superbement par la nonchalance maîtrisée du soliste et le rythme précis de l'OSM.

Puis on a entendu *Adiós Nonino*, probablement une des mélodies les plus célèbres de Piazzola, qui a valu une ovation à l'invité qui s'y était laissé aller sur un accompagnement absolument superbe.

Le reste est plus habituel de genre. L'ouverture à *Il Guarany* est dans le plus pur style verdien. Le compositeur-héros national brésilien est un fier orchestrateur qui ouvre le concert avec brio. La symphonie de Gottschalk qui suit est aussi stimulante que la musique de son compatriote Bernstein, celui de *West Side Story* entre autres, mais écrite cent ans plus tôt. Et la suite de ballet *Estancia* de l'Argentin Ginastera fait toujours son effet. Orchestration somptueuse, sens des couleurs harmoniques et irrésistible fascination de la répétitivité étourdissante du finale procurent un beau plaisir.

Pas de philosophie dans tout cela, pas de sens de «grandeur»; simplement le plaisir de la musique bien faite pour dire des choses avec charme et parfois avec passion, ce qui vaut largement qu'on s'y frotte plus souvent.

FRANCE FILM présente une production CITÉ-AMÉRIQUE

EMPORTE-MOI

COMPÉTITION OFFICIELLE
49^e FESTIVAL INTERNATIONAL
DU FILM DE BERLIN
1999

«Karine Vanasse est une actrice fabuleuse...
Un film très maîtrisé, certainement le
meilleur film de Léa Pool... J'ai beaucoup aimé.»
Nathalie Pétrowski-CKAC

Une étoile est née: Karine Vanasse!
Louise Blanchard-
Le Journal de Montréal

ATTENTION RÉVÉLATION!
«Karine Vanasse nous emporte au-delà
de toute espérance... Un film superbe...
Léa Pool signe son œuvre la plus achevée.»
ELLE QUÉBEC

UN FILM DE LÉA POOL

PRODUIT PAR LORRAINE RICHARD
avec KARINE VANASSE MIKI MANOJLOVIC PASCALE BUSSIÈRES ALEXANDRE MÉRINEAU NANCY HUSTON
scénario JEANNE LAPORIE dialogues SERGE BUREAU costumes MICHELE HAMEL montage MICHEL ARCANO son FRANÇOIS MUSY idée originale LÉA POOL scénario LÉA POOL
producteur exécutif LOUIS LAVERDIÈRE producteur délégué LOUIS-PHILIPPE ROCHON une production CITÉ-AMÉRIQUE

www.emporte-moi.com

DÈS DEMAIN!

13 ANS+ FAMOUS PLAYERS PARISIEN ☉ CENTRE LAVAL ☉ FAMOUS PLAYERS VERSAILLES ☉ FAMOUS PLAYERS F.P. & GREENFIELD PARK ☉

CHEFLEX ODEON BOUCHERVILLE ☉ LES CINEMAS GUZZO TERREBONNE ☉ LES CINEMAS GUZZO STE-THERÈSE ☉ LES CINEMAS GUZZO Des SOURCES 10 ☉ CINEMA PINE STE-ADELE

• À LA TÉLÉVISION •

	CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
RC	2 (2) 4 (4)	Les Maîtres des sortilèges / 0340 (16:55)	Watatatow	La Tête de l'emploi	Ce soir 9 Impact (18:30)	Virginie	Un gars, une fille	La Part des anges	L'Écuyer / Le groupe Okouré, Suzanne Lapointe, Toni de Santis	Le Téléjournal/Le Point	Nouvelles du sport	Branché (23:28) / Cinéma / PARADIS (4) (23:55) / Vie... (23:28)				
TVA	4 (5) 6 (6)	Claire Lamarche / Comment impressionner votre valentin (16:00)	Les Mordus / France Castel, Serge Postigo	Le TVA	Piment fort / Yves Pelletier, André Ducharme, Ghislain Taschereau	Fais-moi rire / François Massicotte, France Castel	Caméra Choc	Diva	Juliette Pomerleau / Début	Le TVA	Le Poing J / Stevee Diamond, France D'Amour, Guido Visser	TVA Sports / Loteries (23:52) / Pub (23:58)				
TOS	15 (17) 24 (24)	Mais où se cache Carmen Sandiego?	Teletubbies	Cornemuse	Macaroni tout garni	Improvisissimo	Les Choix de Sophie	Zone X	Le Tour des mondes / La Dépression chez les jeunes	Chasseurs d'idées / L'Économie sociale	Kaosbar	Les Choix de Sophie	Mon pays, mes chansons	Le Présent du passé		
TOS	30 (4) 16 (30) 35 (49)	Les Simpson	Le Grand Journal	La fin du monde est à 7 heures	Flash / Pascale Bussièrès	Hockey / Canadiens - Sabres			Le Grand Journal	La fin du monde est à 7 heures	110%	Aphrodisia				
RC	(RDI)	Le Journal FR2	Aujourd'hui	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir	Fausseurs de la peinture	Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Le Canada aujourd'hui						
TVA	(TV5)	Des chiffres...	Journal suisse	Pyramide	Voilà Paris	Cap Aventure	Journal FR2	Kitikmeot	Clip postal	Les Dossiers de l'inspecteur Lavardin	Journal belge	Le Cercle				
CABLE	(D)	Star Trek (16:00)	Au cœur du temps	Contact Animal	Trésors / La Quête du Maravillas	Guérir autrem.	Lignes de vies	Cinéma / SANS RECOURS (5)	avec Joanna Kerns, Tim Matheson	Table ronde	Allô docteur	Les Copines...				
CABLE	(V)	Allô docteur	Combat... chefs	Santé en...	Les Copines...											
CABLE	(MP)	Clip (12:00)	Box-Office	Interfax	Clip											
CABLE	(MX)	MusiMax Collection (13:00)				Boulevard Nostalgie	MusiMax Collection	Country Max		MusiMax Collection	Boulevard Nostalgie					
CABLE	(CF)	Schtroumpfs	Mégabogues	...turbulence	Chair de poule	Radio Enfer										
CABLE	(TTF)	Ned... triton	13 Fantômes	Les Zinzins...	Daria	Donkey Kong	Fifi Brindacier	Bêtes à craquer	...lune de miel	Daria	Les Simpson	Ren & Stimpy	Les Zinzins...	South Park	Les Simpson	Ren & Stimpy
CABLE	(RDS)	Golf PGA / Invitation Buick - 1re ronde (16:00)	Ski Mag	Sports 30 Mag	Championnat de gymnastique Rock'n Roll						Miss America	Sports 30 Mag	Adrenaline			
CIV	(6)	Road to Avonlea (16:00)	Jonovision	The Simpsons	Newsday	Maple Leaf Gardens: A Hockey Night in Canada Farewell	The Nature of Things	Witness		The National / CBC News	The National Update	News				
CIV	(8) (13)	Oprah (16:00)	Home Improv.	Drew Carey	News	Wheel of...	Jeopardy	Due South (1/2)	Double Exposure	Veronica's Closet	ER	CTV News				
CIV	(12)	Young... (16:00)	Jerry Springer	Hollywood Sq.	Seinfeld	Pulse	Access H.	Kids Say...				Pulse / Sports				
CIV	(24)	Noddy	Arthur	Bus / Planet	Wishbone	Sci Squad	What it Means to be a Kid...	Studio 2	A Village Affair	Your Money	Studio 2					
ABC	(8)	Rosie... (16:00)	News		ABC News	Wheel of...	Jeopardy	Vengeance Unlimited	Cupid	ABC News Crime & Justice	News	ABC News Nightline (23:35)				
ABC	(13)	Montel... (16:00)	The Simpsons	M*A*S*H		M*A*S*H	Frasier				News/Access					
ABC	(22)	The Nanny														
CBS	(3)	Rosie... (16:00)	Seinfeld	Friends	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy	Diagnosis Murder	Turks	48 Hours	News	Late Night (23:35)			
CBS	(8)	Oprah (16:00)	News	Real TV												
CBS	(5)	Hollywood Sq.	Oprah			NBC Nightly News	Jeopardy	Wheel of...	Friends	Jesse	Frasier	Veronica's Closet	ER			
CBS	(10)	Rosie... (16:00)	Live at Five	Extra!			Frasier	Inside Edition								
PBS	(33)	Wishbone	Bill Nye	World News	Newshour	Nightly Bus.	Talk of Vermont	This Old House	Hometown	Mystery! Heat of the Sun (3/5)	The Agatha Christie Hour	Cinéma / ON APPROVAL (4)				
PBS	(57)	Zoom	Bill Nye	New York Learns Parents Night	Newshour	Nature / Iceland: Fire and Ice	Nova / Secrets of Making Money	Into the Future	World News	Charlie Rose						
MM	(MM)	VideoF. (12:00)	MuchMegaHits	OnDemand	Classic...	Pop-up Video	Spotlight / Korn	RapCity		'98 Billboard Awards	Spotlight / Korn					
TSN	(TSN)	Golf PGA / Invitation Buick - 1re ronde (16:00)	Off the Record	Sportsdesk	Hockey / Canadiens - Sabres				Boxing	Gallagher	Sportsdesk					

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

GRANDS REPORTAGES

Un reportage français sur les faussaires de la peinture en France, sujet souvent fascinant.

RDI, 20h

JULIETTE POMERLEAU

Première d'une nouvelle série, Claude Fournier adaptant l'œuvre d'Yves Beauchemin. Personnages hauts en couleur.

TVA, 21h

LES DOSSIERS DE L'INSPECTEUR LAVARDIN

Poursuite de cette minisérie policière signée Claude Chabrol, avec Jean Poiret.

TV5, 21h

LE TOUR DES MONDES

Une émission spéciale: un documentaire de Claude Maher qui analyse un phénomène peu connu, celui de la dépression chez les jeunes.

TQ, 20h

LE POING J

En provenance du palais des Glaces du Carnaval de Québec.

TVA, 22h30

MON PAYS, MES CHANSONS

Nostalgiques de Pauline Julien, cette émission présente ce soir des films d'époque où la grande interprète chante Raymond Lévesque.

TQ, 23h

LE DEVOIR

CULTURE



MÉDIAS

À propos de l'intermédialité

Permettez-nous de prendre de l'avance. Après tout, la succession effrénée des événements le permet si peu souvent. Et puis, cela vous permettra d'ajuster vos flûtes prestement, vous qui êtes bombardés d'informations de toutes les sources. Justement, d'informations et de médias, il sera question dans les prochaines semaines. Au début du prochain mois, le Musée d'art contemporain de Montréal sera l'hôte du premier colloque sur l'intermédialité. Un voyage vers une nouvelle discipline.

Bernard Lamarche

L'intermédialité, vous dites? Il s'agit du nom d'un nouvel intérêt universitaire, dont un des principaux centres d'études est situé à Montréal, dans les murs de l'université du même nom. Le colloque qui porte comme titre *La nouvelle sphère intermédiale*, qui se tiendra du 2 au 6 mars, est l'œuvre du CRI. Qu'est-ce qui se cache derrière ce criard acronyme? Le Centre de recherche sur l'intermédialité de l'Université de Montréal. Qui sont ces gens? Des professeurs, des chercheurs et des étudiants qui évoluent dans les domaines de l'histoire de l'art, de la littérature et des études cinématographiques.

La discipline se penche sur les développements de la culture et de la technologie, qui assurent la circulation de l'information et qui, du coup, modèlent le savoir et la pensée. La radio, commercialisée depuis 1920, le cinéma, parlant depuis la fin des années 20, la télévision, lancée à la fin de la Seconde Guerre mondiale, les réseaux informatiques, la musique numérique et toutes les innovations technologiques sont au cœur des préoccupations du CRI.

L'intermédialité, donc? « *Transdisciplinaire par définition, l'intermédialité décrit l'intersection où se croisent les médias qui caractérisent la production culturelle contemporaine. Elle est à la fois un cadre d'étude empirique et historique — par exemple, dans des analyses concrètes des rapports entre textes, images visuelles, musique, représentation théâtrale et diffusion médiatique — et un sujet de réflexion conceptuelle sur les implications discursives de cette nouvelle interpénétration des médias qui existent dans une dimension locale et mondiale en même temps.* » Elle constitue un domaine de recherche où plusieurs équipes peuvent se rassembler autour de travaux connexes. La discipline indiscipline est en est à ses premiers balbutiements. Son originalité et sa pertinence permettront de faire reconnaître le milieu québécois de la recherche sur la culture et les technologies à travers le monde.

Quant au colloque, il entend « *braquer l'éclairage sur les médias* ». Plus précisément, les invités, une brochette internationale, se pencheront sur la démultiplication des supports de l'information, qui permettent « *la circulation des contenus de pensée* ». Parmi les sujets abordés, on remarque les questions de l'objet virtuel, de l'accompagnement musical, des nouveaux médias bien entendu, la préoccupation question « *du monde* », les perspectives planétaires, la littérature, la photographie, les télé-spectateurs et le fameux Internet. En plus de plusieurs penseurs de la scène montréalaise, plusieurs personnalités internationales de la pensée se joindront à la table des discussions.

Les débats débutent à tous les jours à 9h30. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à partir de 8h30, pour la journée. Les coûts quotidiens sont de 35 \$ (15 \$ pour les étudiants). Une for-

mule existe qui englobe les cinq jours de conférences, dont le tarif est fixé à 130 \$ (60 \$ pour les étudiants). Les petits rapides qui s'inscrivent par la poste ou par télécopieur sauveront des sous: avant le 15 février, 10 \$ sont retranchés du forfait de cinq jours. On se renseigne au (514) 343-6111, poste 5578. De plus amples informations sont aussi disponibles sur le Net à l'adresse suivante: <http://cri.hisart.umontreal.ca/>

Jean McEwen, in memoriam

Le Musée des beaux-arts du Canada présente une installation commémorative spéciale qui rend hommage à l'artiste Jean McEwen, disparu subitement en début d'année. Une sélection de six toiles datant de 1947 à 1998 sera exposée dans les salles canadiennes. On se souvient que le peintre avait remporté l'an dernier le convoité prix Paul Emile Borduas. Il avait été qualifié de « *géant de la peinture* » par le peintre Guido Molinari. L'entrée à la collection est gratuite.

Conférence

Francesco Conz, collectionneur, marchand, photographe et complice des artistes du groupe Fluxus, donnera une conférence à Québec, au centre Le Lieu. Il y parlera de sa carrière mais aussi des pratiques artistiques audacieuses, « *iconoclastes* » en comparaison de « *l'art des institutions et autres académismes* ». Le personnage a beaucoup contribué à la diffusion d'artistes et de pratiques marginales. La conférence a lieu dans le cadre d'une tournée de conférences de Conz au Canada, organisée par Itsvan Kantor (Monty Cantin), artiste majeur de la performance. L'entrée est libre. La conférence est livrée à 19h ce samedi, au 345, rue du Pont, à Québec. On se renseigne au (418) 529-9680.

Vernissages, etc.

■ Christine Major, à la galerie B-312. En peinture, l'artiste présente *La Mécanique des fluides* du 13 février au 13 mars. Vernissage: samedi le 13 février à 14h. Au 372, rue Sainte-Catherine Ouest, local 403.

■ Alexandre Castonguay, à l'espace Vidéo-graphie. Remarqué lors d'*Artifice 98*, au centre-ville l'été dernier, le vidéaste-installateur présente une rivière faite d'écrans vidéo, dans le cadre des Rendez-Vous du cinéma québécois. Vernissage le 13 février à 14h. Au 460, rue Sainte-Catherine Ouest, local 504.

■ *La Collection: une histoire de cœur*, Centre Expression, à Saint-Hyacinthe, le dimanche 14 février dès 14h. Le centre est situé au 495 de la rue Saint-Simon. L'exposition se poursuit jusqu'au 14 mars.

EN BREF

Disney chez Imax

(PC) — La maison Imax a annoncé, hier, avoir obtenu du groupe Disney un contrat de distribution de quatre mois du nouveau dessin animé *Fantasia 2000*. A compter du samedi 1^{er} janvier 2000, dans les salles de l'entreprise ba-

sée à Mississauga, *Fantasia 2000* sera ainsi le premier long métrage d'animation à être adapté au très grand écran. Pour la clientèle des studios californiens, Imax Corporation vise à coproduire des contenus grand public. Il y avait, au 31 décembre, 180 salles en format Imax dans 25 pays.



L'Homme qui a vu l'Homme
de Geneviève Billette
Théâtre du Maurier mise en scène de René-Daniel Dubois

la saison présentée par SCHLUMBERG CMHC entrée 5 \$

MONUMENT-NATIONAL 1182, BOUL. SAINT-LAURENT, MONTRÉAL
MÉTRO SAINT-LAURENT OU PLACE D'ARMES
BILLETTERIE: 871-2224

ARTS VISUELS

Tout sur Jeff Wall depuis 1990

Le MACM consacre une première exposition solo au photographe canadien

BERNARD LAMARCHE

Le Musée d'art contemporain de Montréal (MACM) inaugure pour le public ce soir l'exposition attendue des œuvres photographiques de l'artiste canadien Jeff Wall. Ce dernier est un des artistes canadiens les plus représentés sur la scène internationale de l'art contemporain. C'est la quatrième fois que le MACM présente des œuvres de Wall; la dernière remontait à 1995 dans le cadre de l'exposition *L'Effet cinéma*.

La nouvelle exposition, comme celle de 1995, a été montée par le conservateur Réal Lussier, qui avait également retenu des œuvres de Wall en 1989 lors de l'exposition *Tenir l'image à distance*, alors que le MACM avait comme résidence le bâtiment de la Cité-du-Havre.

Jeff Wall déclarait hier, en conférence de presse, avoir exposé à Montréal plus que dans toute autre ville au Canada. De fait, le Centre international d'art contemporain, en plus du MACM, a présenté à deux reprises les photographies de Wall. Une des plus importantes manifestations autour de son travail a été montée en 1997 par le Musée d'art contemporain de Los Angeles.

L'importance de l'exposition du MACM est d'autant importante que la dernière exposition-synthèse du travail de Wall au Canada remonte à 1990, lorsque la Vancouver Art Gallery avait présenté une rétrospective au titre prospectif, *Jeff Wall 1990*. En conséquence, l'exposition organisée par le MACM commence là où celle de Vancouver se terminait. Il s'agit de la première exposition solo de l'artiste au Québec, lui qui figure parmi les artistes en arts visuels les plus connus en Amérique du Nord et dont les débuts remontent aux années 70. Les organisateurs ont choisi de se concentrer sur les œuvres des années 90 qui, d'après ce que dit l'artiste, sont le théâtre de transformations majeures dans sa production.

Dans ces dernières années, conservant la manière qu'on lui reconnaît maintenant d'amalgamer en photographie des références aux grandes machines de la peinture classique, au cinéma et à la photographie, Wall s'est tourné du côté de la photographie en noir



Volunteer, de Jeff Wall (1996)

SOURCE: MACM

et blanc, a intégré des manipulations technologiques et intégré de nouveaux thèmes dans sa recherche d'éléments de composition.

Les visiteurs pourront donc se familiariser avec ses œuvres grand format. Ses photographies se reconnaissent à l'utilisation de formats soufflés à grande échelle, à l'utilisation du gros plan cinématographique et aussi à la construction de fresques narratives imposantes.

Un des intérêts pour cette production réside dans sa manière de transformer ces reconstitutions et ces mises en scène en visions des plus naturelles. Un des paramètres de l'œuvre de Wall consiste à concocter de « *pures compositions d'un événement pictural dans un rectangle* ». Le mode cinématographique de ces œuvres ne s'est jamais étioilé, même lorsque l'artiste s'est mis à manipuler numériquement ses images. Ce faisant, sa production s'efforce de revisiter de façon critique les grands classiques de l'art occidental, auxquels l'artiste donne la couleur des stratégies de la publicité.

Parmi les pièces considérées aujourd'hui comme des œuvres phares

de l'histoire récente de l'art, on note la très ironique *Dead Troops Talk (A vision after an ambush of a Red Army patrol, near Moqor, Afghanistan, winter 1986)*, une œuvre de 1992. On y voit une troupe décimée de soldats ensanglantés qui semblent deviser sur le sort que leur a réservé la guerre. L'image reprend à la photographie de reportage son mode de dépeindre le réel alors que l'impossibilité de la scène représentée révèle la nature construite des images.

Le potentiel théorique de cette production, sur laquelle plusieurs penseurs se sont arrêtés, exclut totalement toute forme d'hermétisme. Tout le monde risque de trouver son compte dans cette exposition qui se terminera le 25 avril.

Une belle publication accompagne l'exposition de celui dont on a dit, reprenant la formule de Baudelaire, qu'il était, en photographie, le « *peintre de la vie moderne* ». Le catalogue contient des textes du conservateur Réal Lussier et de l'historienne de l'art Nicole Gingras, spécialiste de la vidéo et de la photographie. Wall donnera une conférence ce vendredi à 17h, en anglais.

CINÉMA

Rendez-vous aujourd'hui

LE DEVOIR

C'est aujourd'hui que débutent les 17^{es} Rendez-vous du cinéma québécois avec, entre autres, la présentation des films *Un 32 août sur Terre*, 2 secondes et *Nô*.

Les Rendez-vous du cinéma se veulent une sorte de synthèse de la production annuelle, dans la fiction et le documentaire, une aventure à laquelle sont conviés les cinéphiles jusqu'à mercredi prochain.

Aujourd'hui, à la salle Claude-Jutra de la Cinémaèque, est présenté à 17h *Dossier sans titre*, un court métrage de Bénédicte Ronfard dans lequel un enfant, dans un univers fictif, trouve une mitraillette dans un carré de sable. Suit *Un 32 août sur Terre*, un film de Denis Villeneuve primé à Cannes et mettant en vedette Pascale Bussièrès et Alexis Martin.

À 19h, toujours à la Cinémaèque, *Mauvais coups*, un court métrage de Geneviève Lefebvre, précède *2 secondes*, de Manon Briand, film sur le vélo qui a séduit la critique lors du dernier Festival des films de Montréal.

La soirée à la Cinémaèque se poursuit avec le court métrage *The Roger's Cable*, suivi de *Nô* dès 21h. *Nô*, de Robert Lepage, suit une actrice montrealaise (Anne-Marie Cadieux) au Japon, en 1970.

Le Cinéma ONF présente, de son côté, une série de documentaires.

Dans la foulée des Rendez-vous, les différents protagonistes de l'industrie québécoise du cinéma sont appelés à faire leur choix pour la remise des prix Claude-Jutra. Ces prix, récompensant les meilleurs films d'ici, seront remis pour la toute première fois le 7 mars prochain lors d'un gala télédiffusé.

EN BREF

Conflit à CBC?

Toronto (PC) — Quelque 2000 employés et techniciens des réseaux anglais de Radio-Canada pourraient cesser le travail mardi. Le ministre fédéral du Travail vient de suspendre la conciliation, de sorte que les syndicats et l'employeur pourront alors légalement recourir à la grève ou au lock-out. Mais d'autres discussions sont prévues à compter de dimanche en vue d'éviter un conflit. En cas de conflit, plusieurs stations au pays seraient affectées; environ 850 des 2000 syndiqués travaillent à Toronto.

Exaucé

« Une beauté insaisissable. »
MONTREAL CE SOIR, SRC

« Magistral. »
SALUT BONJOUR, TVA

« Le rythme est frénétique... Une réalisation majeure. »
THE JAPAN TIMES, TOKYO

« Tout simplement brillant. »
BALLET INTERNATIONAL — TANZ AKTUELL, BERLIN

« Magnifique et troublant. »
THE OTTAWA SUN, OTTAWA

« Une pure jouissance. »
LE DEVOIR, MONTREAL

DERNIÈRE CHANCE!

VENDREDI 12 FÉVRIER, 20h
SAMEDI 13 FÉVRIER, 20h
DIMANCHE 14 FÉVRIER, 19h

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts

Billets en vente à la PIA / 514 842 2112
et Réseau Admission / 514 790 1245
Redevance et frais de service

Une coprésentation de l'Équipe Spectra
et de La La La Human Steps